



Industrie
Canada

Industry
Canada

Industrie Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2008

Comment lire ce rapport

Ce Rapport ministériel sur le rendement présente les résultats des activités de programme d'Industrie Canada pour l'exercice 2007-2008, en regard des engagements énoncés dans son Rapport sur les plans et les priorités (RPP) pour le même exercice. Le rapport comprend un message de présentation du ministre de l'Industrie, qui résume le rendement du Ministère, suivi des trois parties décrites ci-dessous.

La Section I, Survol du Ministère, comprend :

- les renseignements sommaires sur les responsabilités du Ministère, à commencer avec la raison d'être d'Industrie Canada;
- les renseignements sommaires, sous forme de tableaux, visant à donner un bref aperçu du cadre des activités de programme et de sous-programme d'Industrie Canada qui contribuent aux progrès accomplis dans la réalisation des trois résultats stratégiques du Ministère;
- un tableau de comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles;
- le sommaire du rendement ministériel par résultat stratégique;
- le sommaire des priorités de gestion et des progrès accomplis en 2007-2008;
- les renseignements sur le cadre de gestion du risque d'Industrie Canada;
- le profil des dépenses du Ministère;
- une liste des postes votés et législatifs, comprenant l'ensemble des ressources financières et humaines dont le Ministère assure la gestion.

La Section II, Analyse des activités de programme par résultat stratégique, présente une analyse détaillée du rendement d'Industrie Canada au niveau des activités de programme et en fonction des objectifs stratégiques.

La Section III, Renseignements supplémentaires, comprend l'information sur les faits saillants financiers du Ministère ainsi qu'une annexe renfermant les liens aux ressources électroniques où on peut obtenir un complément d'information.

Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Toujours soucieux de fournir aux Canadiens un accès en ligne à l'information et aux services, nous incluons les liens Web à d'autres renseignements et points saillants.

Les liens sont indiqués par l'icône suivant : .

Nous sommes fermement résolus à continuer d'améliorer nos rapports. Par conséquent, nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires au sujet du présent rapport, par courriel : info@ic.gc.ca; par télécopieur : 613-957-6543, ou par la poste :

*Groupe de la planification, du rendement et des rapports
Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration
Industrie Canada
235, rue Queen
2^e étage, tour Est
Ottawa (Ontario) K1A 0H5*

Table des matières

Message du ministre	5
Section 1 : Survol du Ministère	7
1.1 Renseignements sommaires	7
1.2 Sommaire du rendement	12
Section 2 : Analyse des activités de programme par résultat stratégique	19
Un marché équitable, efficace et concurrentiel	19
Secteur de la politique — Marché	21
Secteur des opérations — Marché	21
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT) — Marché	22
Bureau de la consommation — Marché	23
Bureau de la concurrence — Marché	23
Office de la propriété intellectuelle du Canada — Marché	24
Une économie innovatrice	25
Secteur de la politique — Sciences et technologie (S-T) et innovation	27
Secteur de l'industrie — S-T et innovation	27
Secteur du STIT — S-T et innovation	28
Centre de recherches sur les communications Canada — S-T et innovation	29
Partenariat technologique Canada — S-T et innovation	30
Une industrie concurrentielle et des collectivités durables	31
Secteur de la politique — Développement économique	33
Secteur des opérations — Développement économique	33
Secteur de l'industrie — Développement économique	34
Secteur du STIT — Développement économique	35
Section 3 : Renseignements supplémentaires	36
3.1 Aperçu financier	36
3.2 Liste des tableaux	38
Index	39

Message du ministre

Le portefeuille de l'Industrie a connu une année chargée et réussie en 2007-2008. En tant que ministre de l'Industrie, je me réjouis des progrès que nous avons accomplis relativement à notre objectif de favoriser une économie du savoir concurrentielle qui profite à toute la population canadienne.

Une économie concurrentielle fournit des emplois et des possibilités aux Canadiens, ainsi que des produits et des services de première qualité aux consommateurs. Notre rendement économique soutient la qualité de vie dont nous jouissons au pays, et le Ministère contribue de façon importante à la réalisation de cet objectif.

Le portefeuille de l'Industrie regroupe Industrie Canada et dix autres organismes, sociétés d'État et organismes quasi judiciaires. Ensemble, ils font progresser le développement industriel, scientifique et économique du Canada et contribuent à faire en sorte que nous demeurions concurrentiels dans le marché mondial.



En tant que pays, nous devons demeurer centrés sur la façon dont nous pouvons continuer d'offrir un environnement économique innovateur et entrepreneurial, d'aider nos entreprises à profiter des occasions d'affaires et d'offrir de la variété et de la qualité aux consommateurs. Le marché mondial continue d'évoluer, transformant les forces dynamiques qui influent sur le rendement du Canada. Je suis fier du fait que le portefeuille de l'Industrie participe à cet effort collectif en réalisant ce qui suit :

- Nous nous efforçons de rendre notre part du marché des services sans fil plus concurrentielle et, à cette fin, nous avons lancé cette année la politique-cadre pour la vente aux enchères du spectre réservé aux services sans fil évolués. Cette politique-cadre vise à offrir un vaste choix et un meilleur service aux consommateurs et aux entreprises, ce qui, selon nous, mènera aussi à une diminution des prix.
- Nous avons publié des lignes directrices pour clarifier l'application de la *Loi sur Investissement Canada* relativement aux sociétés d'État étrangères qui investissent au pays, afin de nous assurer que les Canadiens continuent de jouir des retombées découlant des investissements étrangers.
- Nous avons formé le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence pour étudier de façon indépendante les éléments clés des politiques canadiennes sur la concurrence et les investissements et en présenter un compte rendu, afin de veiller à ce qu'elles profitent réellement aux Canadiens.
- Nous avons créé le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile en vue de soutenir les fabricants automobiles qui mettent sur pied des projets de recherche-développement (R-D) stratégiques de grande envergure visant à fabriquer des véhicules innovateurs, moins polluants et plus écoénergétiques. De la même façon, les investissements réalisés dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense continuent de favoriser la R-D stratégique qui se traduira par des produits et des services innovateurs et de qualité.

Une de mes grandes priorités en tant que ministre de l'Industrie continue d'être la stratégie nationale des sciences et de la technologie (S et T), *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, annoncée par le premier ministre Harper en mai 2007.

- Le budget de 2008 comprenait des mesures et des initiatives à l'appui de la stratégie des S et T qui s'élevaient à 654 millions de dollars sur trois ans.
- Nous avons mis en place le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation en vue de fournir au gouvernement des conseils stratégiques objectifs sur les questions touchant les S et T au Canada.
- Le gouvernement a accordé 105 millions de dollars en 2007-2008 au soutien des activités de sept nouveaux centres d'excellence. Ces projets pilotes ont le potentiel de faire du Canada un chef de file mondial dans les domaines de recherche qui offrent des occasions d'affaires stratégiques à l'industrie canadienne.
- En mars dernier, le robot canadien à deux bras, Dextre, a été installé avec succès sur la Station spatiale internationale.

Le Ministère s'efforce en outre de maximiser les possibilités permettant aux entreprises canadiennes de réussir :

- Grâce à la Politique des retombées industrielles et régionales, nous avons obtenu des engagements financiers de plus de 1,6 milliard de dollars d'importants maîtres d'œuvre internationaux, ce qui engendrera des retombées considérables pour les entreprises canadiennes.
- Nous avons étendu le service PerLE à neuf provinces et territoires. Ce service offert en ligne simplifie l'obtention des permis et licences pour les entreprises. Par ailleurs, nous continuons de réduire les formalités administratives grâce à l'Initiative d'allègement du fardeau de la paperasserie.

L'année a été marquée par les progrès et les réussites, et c'est avec plaisir que je vous présente le *Rapport ministériel sur le rendement* d'Industrie Canada pour l'exercice 2007-2008. Je suis déterminé à tirer parti de ces réussites en 2008 et au cours des années à venir. De plus, je continuerai de collaborer avec les représentants du portefeuille de l'Industrie pour rendre le Canada plus efficace, plus productif et plus concurrentiel.

Le ministre de l'Industrie,

Tony Clement

Section 1

Survol du Ministère

1.1 Renseignements sommaires

Raison d'être

Industrie Canada a pour [mandat](#) d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie mondiale et d'améliorer ainsi le niveau et la qualité de vie dans le pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère stimule l'essor d'une économie dynamique et novatrice qui :

- procure aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- favorise la croissance de l'économie grâce à l'amélioration soutenue de la performance sur le plan de la productivité et de l'innovation;
- donne aux entreprises, aux consommateurs et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel;
- intègre les intérêts économiques, environnementaux et sociaux des Canadiens.

Responsabilités

Le ministre de l'Industrie est chargé d'exécuter le mandat d'Industrie Canada en faisant appel au Ministère et au [portefeuille de l'Industrie](#). Il exerce sa compétence en ce qui concerne les questions stratégiques dans les domaines suivants : l'industrie; le commerce; les sciences; la consommation; les sociétés par actions et les valeurs mobilières; la concurrence et les restrictions au commerce, y compris les fusions et les monopoles; la faillite et l'insolvabilité; la propriété intellectuelle; les télécommunications; l'investissement; les petites entreprises; et le développement économique régional en Ontario.

Le sous-ministre et le sous-ministre délégué principal se partagent la responsabilité de la gérance d'Industrie Canada. Ils donnent une orientation stratégique et assurent une saine gestion afin que le Ministère contribue de façon efficace à la réalisation des priorités du gouvernement et que son large éventail d'activités soit bien coordonné et produise des résultats concrets.

D'un point de vue fonctionnel, la structure de gouvernance d'Industrie Canada est caractérisée par des comités qui se situent tant au niveau du personnel d'exécution qu'à celui de la haute direction du Ministère. Ces comités assurent une supervision et exercent un pouvoir décisionnel dans plusieurs domaines, notamment en ce qui a trait à la politique, aux acquisitions et à la passation de marchés.

Industrie Canada dispose de plusieurs comités de la haute direction qui appuient les dirigeants et, au bout du compte, le ministre. Ces comités permettent l'élaboration et l'exécution de politiques et de programmes et supervisent la gestion d'un appareil ministériel complexe. La structure des comités est de nature traditionnelle, selon une répartition en trois volets : les opérations (Comité de gestion et Comité de la haute direction), les politiques (Comité supérieur des politiques) et une supervision indépendante (Comité ministériel de vérification). Ces comités aident le sous-ministre et le sous-ministre délégué principal à exercer leurs responsabilités de gestion au sein du Ministère. La structure adoptée assure une orientation stratégique et une supervision qui facilitent l'obtention des trois résultats stratégiques du Ministère.

Changements organisationnels au sein d'Industrie Canada

L'[organigramme du Ministère](#) témoigne de plusieurs changements organisationnels apportés en 2007-2008, qui sont présentés en détail ci-après. Il est important de signaler que le Rapport sur le rendement de cette année repose sur l'Architecture des activités de programme (AAP) du Ministère. Étant donné qu'ils sont trop récents, ces changements ne figurent pas dans l'AAP de 2007-2008 et, par conséquent, ne sont pas reflétés dans le Rapport sur le rendement de cette année.

Les changements organisationnels sont les suivants :

- **Secteur des opérations** : Par suite d'une restructuration du programme opérationnel d'Industrie Canada, l'ancien Secteur des opérations a été scindé en deux secteurs distincts, soit Services axés sur le marché et les petites entreprises et Opérations régionales.
- **Secteur de la politique** : On a divisé le Secteur de la politique de façon à créer un groupe plus ciblé, soit le Secteur de la politique stratégique, ainsi que le Secteur science et innovation, qui sera davantage centré sur l'innovation au sens large.
- **Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité** : À l'issue du Sommet des leaders nord-américains qui s'est tenu en août 2007 à Montebello, au Québec, le ministre de l'Industrie a été désigné comme ministre responsable concernant le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP), mécanisme trilatéral dans le cadre duquel le Canada participe au dialogue, à l'établissement de priorités, à la collaboration et à la prise de mesures avec les États-Unis et le Mexique pour améliorer la sécurité, la prospérité et la qualité de vie des citoyens de l'Amérique du Nord. À ce titre, Industrie Canada épaulera le ministre dans les travaux que celui-ci effectuera en étroite collaboration avec ses collègues canadiens et ses homologues américains et mexicains afin de déterminer et de faire progresser des initiatives dans les cinq domaines prioritaires : l'amélioration de la compétitivité de l'Amérique du Nord sur les marchés mondiaux; des aliments et produits sûrs; l'énergie durable et l'environnement; des frontières intelligentes et sûres; ainsi que la gestion des urgences et la protection civile.
- **Partenariat technologique Canada** : En février 2007, le programme d'Industrie Canada Partenariat technologique Canada (PTC) a été renommé « Office des technologies industrielles » (OTI). Cet organisme de service spécial a pour mandat de gérer l'[Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense \(ISAD\)](#) ainsi que les projets déjà entrepris en vertu du programme Partenariat technologique Canada. Comme l'ISAD n'a été annoncée que le 2 avril 2007, le *Rapport sur les plans et les priorités (RPP)* de 2007-2008 n'en fait pas état.

Changements à l'appareil gouvernemental

En 2007-2008, quelques changements à l'appareil gouvernemental ont eu une incidence sur Industrie Canada :

Entreprise autochtone Canada — Le programme Entreprise autochtone Canada (EAC) a été transféré d'Industrie Canada à Affaires indiennes et du Nord Canada en décembre 2006. Le Budget principal des dépenses de 2007-2008 ne reflète pas ce transfert, car le changement a été apporté en fin d'exercice. C'est pourquoi les ressources financières et humaines se rapportant à EAC figurent dans le RPP de 2007-2008 d'Industrie Canada, mais non dans le présent Rapport sur le rendement. Toutefois, le transfert est reflété dans le Budget supplémentaire des dépenses de 2007-2008 et dans la Mise à jour annuelle des niveaux de référence de 2008-2009.

Projet gazier Mackenzie — Le projet gazier Mackenzie a été transféré d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) à Industrie Canada le 10 décembre 2007. Le projet consiste en un réseau d'acheminement de gaz naturel sur une distance de 1 220 km par gazoduc dans la vallée du Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce gazoduc, qui raccordera les gisements terrestres de gaz du Nord aux marchés nord-américains, pourrait renforcer le rôle du Canada en tant que superpuissance énergétique. Comme le transfert du financement d'AINC à Industrie Canada sera mené à bien en 2008-2009, les prochains rapports sur le rendement continueront d'en faire état.

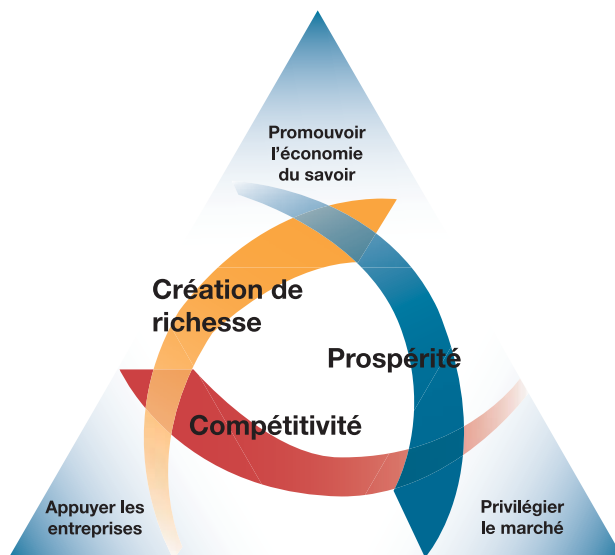
Conseiller national des sciences¹ — Le bureau du conseiller national des sciences a été transféré du Bureau du Conseil privé à Industrie Canada en mai 2006. Ce transfert est survenu trop tard pour figurer dans l'AAP de 2007-2008 sur laquelle sont fondés le Rapport sur les plans et les priorités et le présent Rapport sur le rendement. Entre-temps, les ressources financières et humaines associées au bureau du conseiller national des sciences sont intégrées aux Services ministériels et elles sont réparties entre tous les programmes et services.

Résultats stratégiques

Pour s'acquitter efficacement de son mandat, Industrie Canada s'efforce de réaliser trois grands objectifs stratégiques :

1. Un marché équitable, efficace et concurrentiel
2. Une économie innovatrice
3. Une industrie concurrentielle et des collectivités durables

Le schéma ci-après résume les résultats stratégiques.



Un marché équitable, efficace et concurrentiel

En privilégiant le marché, Industrie Canada élabore et administre des politiques d'encadrement économiques qui favorisent l'innovation et la concurrence, tout en suscitant la confiance des entreprises, des investisseurs et des consommateurs.

Une économie innovatrice

En faisant la promotion de l'économie du savoir, le Ministère privilégie des investissements fondamentaux dans les sciences et la technologie afin de créer des connaissances nouvelles et de permettre aux Canadiens d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence dans l'économie mondiale du savoir.

Une industrie concurrentielle et des collectivités durables

En appuyant les entreprises, le Ministère vise à ancrer solidement et à appuyer l'innovation et la productivité dans les entreprises, car ce sont ces organismes qui créent la richesse et l'emploi.

Architecture des activités de programme

Le tableau présenté à la page suivante illustre le cadre complet des activités de programme et de sous-programme d'Industrie Canada, qui contribuent aux progrès accomplis dans la réalisation des trois résultats stratégiques du Ministère.

¹ Le conseiller national des sciences a pris sa retraite le 31 mars 2008. Les activités relevant de son mandat ont été prises en charge par le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI), le ministère de l'Industrie et d'autres entités de l'administration fédérale, selon les besoins.



Architecture des activités de programme d'Industrie Canada

Résultats stratégiques

Un marché équitable, efficace et concurrentiel

Secteur de la politique — Marché

Activités de sous-programme

- Direction générale des politiques-cadres du marché
- Direction générale de la politique stratégique
- Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique
- Direction générale de la politique de la petite entreprise
- Direction générale des relations internationales et intergouvernementales

Secteur des opérations — Marché

Activités de sous-programme

- Opérations régionales — Spectre
- Mesures Canada (organisme de service spécial)
- Bureau du surintendant des faillites Canada
- Corporations Canada

Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Marché

Activités de sous-programme

- Programme du spectre et des télécommunications
- Direction générale du commerce électronique

Bureau de la consommation

Activités de sous-programme

- Politique de la consommation
- Information des consommateurs et coordination

Bureau de la concurrence — Marché

Activités de sous-programme

- Application de la réglementation de la concurrence
- Politique d'encadrement de la concurrence et promotion de cette politique
- Services concernant la concurrence

Office de la propriété intellectuelle du Canada — Marché

Une économie innovatrice

Activités de programme

Secteur de la politique — Sciences et technologie (S-T) et innovation

Activités de sous-programme

- Secrétariat du Conseil consultatif des sciences et de la technologie
- Direction générale de la politique stratégique
- Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique
- Direction générale de la politique d'innovation
 - Institut canadien de recherches avancées (ICRA)
 - Fondation Pierre Elliott Trudeau
 - Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)
 - Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels
 - Conseil des académies canadiennes

Secteur de l'industrie — S-T et innovation

Activités de sous-programme

- Direction générale de l'aérospatiale, de la défense et de la marine
- Direction générale des industries de l'automobile et des transports
- Direction générale des sciences de la vie
 - Génomique Canada
 - Direction générale des industries de transformation des ressources naturelles
 - Direction générale des industries des services et des produits de consommation
 - Direction générale des politiques et des services sectoriels
 - Secrétariat canadien de la biotechnologie

Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — S-T et innovation

Activités de sous-programme

- Direction générale des technologies de l'information et des communications
 - Activités de sous-programme
 - CANARIE inc.
 - Precarn Inc.

Centre de recherches sur les communications Canada (CRC)

Activités de sous-programme

- Recherches du CRC sur les communications sans fil et la photonique
- R-D du CRC pour la défense
- Soutien à la recherche menée au CRC

Partenariat technologique Canada (PTC)

Activités de sous-programme

- PTC — Programme d'appui à la R-D
- Programme des adhérents pionniers h2
- Programme de projets stratégiques industriels

Une industrie concurrentielle et des collectivités durables

Secteur de la politique — Développement économique

Activités de sous-programme

- Affaires internationales et intergouvernementales
- Direction générale de la politique stratégique
 - Activités de sous-sous-programme
 - Stratégie de développement durable
 - Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique
 - Direction générale de la politique de la petite entreprise
 - Direction générale du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité

Secteur des opérations — Développement économique

Activités de sous-programme

- Programme de financement des petites entreprises du Canada
- FedNor
 - Activités de sous-sous-programme
 - Programme de développement des collectivités
 - Programme de développement du Nord de l'Ontario
 - Programme de développement de l'Est de l'Ontario
- Direction générale des stratégies et services sectoriels / Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO)
- Entreprise autochtone Canada
- Application régionale
- Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*
- Services aux entreprises : Stratégie et innovation
- Entreprises Canada — Secrétariat national
- Étudiants bien branchés

Secteur de l'industrie — Développement économique

Activités de sous-programme

- Direction générale de l'aérospatiale, de la défense et de la marine
- Programme des retombées industrielles et régionales, Mécanisme de financement structuré
- Direction générale des industries de l'automobile et des transports
- Direction générale des sciences de la vie
- Direction générale des industries de transformation des ressources naturelles
- Direction générale des industries des services et des produits de consommation
- Programme de l'industrie de la langue et Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement
- Direction générale des politiques et des services sectoriels

Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Développement économique

Activités de sous-programme

- Direction générale des technologies de l'information et des communications
- Direction générale des applications de l'autoroute de l'information
 - Activités de sous-sous-programme
 - Franccommunautés virtuelles
 - Initiative nationale de satellite

Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (équivalents temps plein compris)*


(en millions de dollars)	2005-2006 Dépenses réelles	2006-2007 Dépenses réelles	2007-2008			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autori- sations	Dépenses réelles
Un marché équitable, efficace et concurrentiel						
Secteur de la politique — Marché	7,2	6,2	9,1	9,1	12,1	10,7
Secteur des opérations — Marché	110,2	86,5	85,1	91,7	90,9	82,4
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Marché	73,4	67,0	49,4	50,1	61,4	58,7
Secteur de l'agent principal de l'information — Marché ¹	0,6	-	-	-	-	-
Bureau de la consommation	5,6	5,9	5,3	5,3	6,6	6,4
Bureau de la concurrence	55,7	42,1	38,7	45,7	47,4	46,4
Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) — fonds renouvelable	(27,6)	(28,5)	1,0	1,0	117,9	(21,3)
Total partiel	225,2	179,3	188,7	203,0	336,4	183,4
Une économie innovatrice						
Secteur de la politique — S-T et innovation	42,2	10,6	10,2	52,6	148,9	148,8
Secteur de l'industrie — S-T et innovation	172,5	4,9	10,0	11,8	24,1	19,4
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — S-T et innovation	20,8	24,1	3,0	27,0	18,2	15,1
Centre de recherches sur les communications Canada	56,5	50,6	41,5	41,5	45,0	42,9
Partenariat technologique Canada	473,7	409,9	331,0	397,3	475,5	431,8
Total partiel	765,7	500,1	395,7	530,2	711,7	658,0
Une industrie concurrentielle et des collectivités durables						
Secteur de la politique — Développement économique	27,2	12,2	11,2	11,2	12,1	11,7
Secteur des opérations — Développement économique	377,4	352,8	318,6	282,7	333,6	292,2
Secteur de l'industrie — Développement économique	83,0	68,4	67,7	68,6	180,2	168,6
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Développement économique	119,6	76,9	13,5	44,8	50,7	50,1
Secteur de l'agent principal de l'information — Développement économique ¹	18,9	-	-	-	-	-
Total partiel	626,2	510,3	411,0	406,4	576,5	522,6
Dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses	1 617,0	1 189,6	995,3	1 139,6	1 624,5	1 363,9
Dépenses non budgétaires du Budget principal des dépenses	-	-	0,8	0,8	2,8	-
Total	1 617,0	1 189,6	996,1	1 140,4	1 627,3	1 363,9
Moins : revenus non disponibles ²	(485,4)	(522,3)	s.o.	(456,3)	s.o.	(569,2)
Plus : coût des services reçus à titre gracieux ²	79,8	84,8	s.o.	78,2	s.o.	84,5
Coût net pour le Ministère	1 211,4	752,2	996,1	762,3	1 627,3	879,2
Équivalents temps plein	5 683	5 521	s.o.	6 055	s.o.	5 392

* Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement des données.

Note 1 : Le Secteur de l'agent principal de l'information se retrouve au sein des Services internes et n'est plus représenté séparément depuis 2006-2007; les données ont été fournies pour 2005-2006 seulement.

Note 2 : Les revenus non disponibles et les services reçus à titre gracieux ne sont pas inclus dans le Budget principal des dépenses ni dans le total des autorisations du Ministère.

1.2 Sommaire du rendement*

Résultat stratégique 1 : Un marché équitable, efficace et concurrentiel				
Indicateurs	Résultats	Tendance		
Obstacles à la concurrence	Selon un sondage mené auprès des entreprises canadiennes, les normes et les règlements sont les obstacles à la concurrence les plus courants ² .	Aucun changement**		
Capacité réglementaire et administrative	Le pays demeure au deuxième rang mondial quant au nombre de jours nécessaires pour lancer une entreprise. Au Canada, il suffit de trois jours pour créer une entreprise ³ .	Aucun changement		
Harmonisation par rapport aux résultats du gouvernement du Canada				
 Un marché équitable et sécurisé				
Points saillants des réalisations par rapport aux priorités				
<ul style="list-style-type: none"> Industrie Canada a coordonné et facilité, dans le cadre de la réduction de la paperasserie, les efforts déployés par les 13 ministères et organismes participants afin d'établir un inventaire de référence pour les exigences administratives et les obligations en matière d'information et d'élaborer un plan d'action pour déterminer et mettre en œuvre des réductions éventuelles. Le Ministère a vérifié la disponibilité et le maintien des réseaux canadiens de télécommunications en participant l'exercice de sécurité en cas de cyberattaque, Cyber Storm II. Il a lancé le projet Faux espoirs, initiative de sensibilisation et d'application de la loi qui cible les fraudes en ligne reliées au cancer. 				
Activités de programme	Résultats prévus	Dépenses prévues (en millions de dollars)	Total des autorisations (en millions de dollars)	Dépenses réelles (en millions de dollars)
		2007-2008	2007-2008	2007-2008
Secteur de la politique — Marché	Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant un marché équitable, efficace et concurrentiel	9,1	12,1	10,7
Secteur des opérations — Marché	L'équité, l'intégrité et l'efficacité du marché sont protégées par la réglementation et la promotion dans les domaines de l'insolvabilité, des poids et mesures, de la constitution en société de régime fédéral, et de la gestion du spectre	91,7	90,9	82,4
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT) — Marché	Un cadre stratégique et réglementaire pour régir l'infrastructure de radiocommunication et de télécommunications du Canada, en vue de répondre aux exigences du marché et de façonner l'économie numérique	50,1	61,4	58,7
Bureau de la consommation — Marché	Intervention consolidée sur le plan des questions de consommation	5,3	6,6	6,4
Bureau de la concurrence — Marché	Conformité accrue aux lois relevant de la compétence du Bureau de la concurrence	45,7	47,4	46,4
Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) — Marché	Assurer des produits et des services de qualité et opportuns en matière de propriété intellectuelle Accroître la sensibilisation à la propriété intellectuelle et son utilisation	1,0	117,9	(21,3)

* On trouvera à la section 2 plus de détails sur le rendement concernant les résultats attendus pour l'activité de programme.

** Ce sondage n'a été mené qu'à une seule reprise et ne permet donc pas d'effectuer une analyse des tendances.


2 Conférence Board du Canada, *Death by a Thousand Paper Cuts: The Effects of Barriers to Competition on Canadian Productivity*, mai 2006, p. 24.

3 IMD, *World Competitiveness Yearbook 2007*.

Résultat stratégique 2 : Une économie innovatrice

Indicateurs	Résultats	Tendance
Dépenses du gouvernement en recherche-développement (R-D)	Depuis 2002, les dépenses publiques au titre de la R-D sont demeurées stables, à 18 p. 100 des dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD) ⁴ .	Aucun changement
DIRD en pourcentage du produit intérieur brut (PIB)	Depuis 2001, les DIRD représentent environ 2 p. 100 du PIB ⁵ .	Aucun changement
Collaboration université-industrie en R-D	Depuis 2005, le secteur des entreprises consacre plus de 800 millions de dollars par an à la R-D menée dans le secteur de l'enseignement supérieur, soit plus de 8 p. 100 de l'ensemble de la R-D universitaire ⁶ .	Aucun changement

Harmonisation par rapport aux résultats du gouvernement du Canada

 [Une croissance axée sur l'innovation et le savoir](#)

Points saillants des réalisations par rapport aux priorités

- Industrie Canada a piloté l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie fédérale sur les sciences et la technologie, *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, lancée par le premier ministre en mai 2007.
- Le Ministère a poursuivi l'intégration du logiciel Explorateur de spectre du Centre de recherches sur les communications Canada (CRC) dans l'infrastructure ministérielle et a construit trois radiogoniomètres d'évaluation pour les Jeux olympiques de 2010 à Vancouver.
- Le 2 avril 2007, il a lancé l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD), qui vise à encourager la R-D source d'innovation et d'excellence dans les nouveaux produits et services, à accroître la compétitivité des entreprises canadiennes de l'aérospatiale et de la défense et à favoriser la collaboration entre les instituts de recherche, les universités, les collèges et le secteur privé.

Activités de programme	Résultats prévus	Dépenses prévues (en millions de dollars)	Total des autorisations (en millions de dollars)	Dépenses réelles (en millions de dollars)
		2007-2008	2007-2008	2007-2008
Secteur de la politique — Sciences et technologie (S-T) et innovation	Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant une économie innovatrice	52,6	148,9	148,8
Secteur de l'industrie — S-T et innovation	Industries canadiennes innovatrices	11,8	24,1	19,4
Secteur du STIT — S-T et innovation	Amélioration de la capacité de recherche et de la commercialisation des technologies de l'information et des communications (TIC)	27,0	18,2	15,1
Centre de recherches sur les communications Canada — S-T et innovation	Élaboration des politiques, des règlements et des normes régissant les télécommunications en tenant compte des avis techniques du CRC Utilisation de la technologie mise au point par le CRC par les entreprises canadiennes du secteur des télécommunications pour améliorer leur gamme de produits et accroître leur capacité à soutenir la concurrence	41,5	45,0	42,9
Partenariat technologique Canada — S-T et innovation	Commercialisation encouragée par des partenariats stratégiques sur le plan de la R-D innovatrice	397,3	475,5	431,8

4 www40.statcan.ca/102/cst01/scte03_f.htm

5 *Ibid.*

6 www.conferenceboard.ca/documents.asp?rnext=2047 (en anglais seulement)

Résultat stratégique 3 : Une industrie concurrentielle et des collectivités durables

Indicateurs	Résultats	Tendance
Investissement dans les machines et le matériel, en pourcentage du PIB	En 2007, l'investissement du Canada dans les machines et le matériel représentait 7,47 p. 100 de son PIB ⁷ .	Aucun changement
Utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC)	L'utilisation des TIC par les entreprises et les administrations publiques a augmenté pour atteindre respectivement 77,5 et 99,88 p. 100 en 2008 ⁸ .	Amélioration

Harmonisation par rapport aux résultats du gouvernement du Canada

 [Une croissance économique forte](#)

Points saillants des réalisations par rapport aux priorités

- Industrie Canada offre maintenant dans sept provinces ou territoires et plus de 90 municipalités le service en ligne PerLE, qui simplifie l'accès des entrepreneurs à l'information sur la réglementation et la conformité.
- En vertu de la Politique des retombées industrielles et régionales, le Ministère a obtenu que Lockheed Martin et Boeing s'engagent à investir 1,6 milliard de dollars au Canada, ce qui permettra aux entreprises canadiennes d'entrer ou de progresser dans les chaînes d'approvisionnement mondiales de ces multinationales tout en favorisant une R-D novatrice au sein du milieu universitaire.
- Industrie Canada a remis à neuf et distribué 78 102 ordinateurs par l'intermédiaire du programme Ordinateurs pour les écoles (OPE).

Activités de programme	Résultats prévus	Dépenses prévues (en millions de dollars)	Total des autorisations (en millions de dollars)	Dépenses réelles (en millions de dollars)
		2007-2008	2007-2008	2007-2008
Secteur de la politique — Développement économique	Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant une industrie concurrentielle et des collectivités durables	11,2	12,1	11,7
Secteur des opérations — Développement économique	Meilleur accès au capital et aux renseignements pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les collectivités ciblées par les programmes du Secteur des opérations	282,7	333,6	292,2
Secteur de l'industrie — Développement économique	Industries canadiennes concurrentielles et durables	68,6	180,2	168,6
Secteur du STIT — Développement économique	Assurer que les Canadiens et les collectivités surmontent les obstacles à l'accès et à l'utilisation de l'infrastructure moderne des TIC Les entreprises canadiennes du secteur des TIC sont bien placées pour connaître une croissance sur le marché mondial	44,8	50,7	50,1

7 www40.statcan.ca/102/cst01/busi02a_f.htm

8 www40.statcan.ca/102/cst01/econ146a_f.htm

Priorités de gestion	
Priorité	Progrès en 2007-2008
Renforcement de la conformité du Ministère à la <i>Loi fédérale sur la responsabilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> Industrie Canada a mis sur pied un groupe de travail représentant les secteurs d'activité et les domaines relevant de sa propre compétence pour assurer la mise en œuvre rapide et complète de tous les aspects de la <i>Loi fédérale sur la responsabilité</i>. Le Comité de la haute direction du Ministère a bénéficié de séances d'information et de comptes rendus périodiques concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre.
Mise au point de la planification intégrée des ressources humaines et des activités	<ul style="list-style-type: none"> Industrie Canada a élaboré son Plan d'activités pour 2008-2009, qui définit ses grandes priorités pour 2008-2009. En particulier, ce plan présente les dépenses prévues et les résultats attendus en 2008-2009, en fonction des trois grands objectifs stratégiques du mandat du Ministère : promouvoir l'économie du savoir, privilégier le marché et appuyer les entreprises. Il explique les liens existant entre les résultats stratégiques d'Industrie Canada et les priorités du gouvernement fédéral. Le Plan d'activités donne aussi des détails sur les initiatives de renouvellement de l'effectif du Ministère, ainsi que sur les activités prévues dans les domaines prioritaires, par exemple les communications, la technologie de l'information et la gestion.
Poursuite de la mise en œuvre des initiatives de modernisation des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère a préparé un guide de référence sur les régimes de dotation, a produit des documents à l'intention des animateurs et des participants ainsi que des cours s'adressant aux conseillers et aux gestionnaires et a offert des cours et des journées de réflexion. Il a élaboré le Système d'analyse du rendement des ressources humaines (SARRH), qui a pour objet d'améliorer l'accès des gestionnaires et des conseillers en ressources humaines à des renseignements à jour et exacts sur l'effectif pour permettre la prise de décisions éclairées concernant : <ul style="list-style-type: none"> le maintien de la productivité de l'effectif; la réalisation des objectifs de diversité; l'élaboration et l'exécution de stratégies de recrutement, de maintien en poste et de perfectionnement des employés; la présentation d'information aux organismes centraux sur les obligations des administrateurs généraux en matière de reddition de comptes pour la gestion de l'effectif d'Industrie Canada. Une centaine de gestionnaires fonctionnels et d'intervenants des ressources humaines ont été consultés à tous les échelons au sein du Ministère, et ce dernier a produit deux documents de planification clés qui précisent sept catégories de rapports analytiques, une carte de pointage sur les paramètres des ressources humaines ainsi qu'une stratégie et une carte routière intégrées sur les renseignements commerciaux nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre le SARRH. En fin d'exercice, ce système a été déclaré « projet exploratoire » pour Industrie Canada et des ressources ministérielles supplémentaires ont été attribuées pour aider en temps opportun les administrateurs généraux à s'acquitter de leurs obligations de rendre compte pour ce qui est du renouvellement de la fonction publique. Le Bureau de la prévention et du règlement rapide des conflits a continué d'assurer sa présence au sein du Ministère par différents moyens : <ul style="list-style-type: none"> en créant une équipe de professionnels de la gestion des conflits; en assurant un éventail de services de gestion des conflits, par exemple l'encadrement, la facilitation et la médiation ainsi que les démarches de groupe; en développant et en offrant des modules et des ateliers sur la gestion des conflits.
Poursuite du développement d'un solide cadre d'intendance	<ul style="list-style-type: none"> Dans l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion pour 2007-2008, sous la composante « Gérance », Industrie Canada a obtenu la cote la plus élevée pour l'efficacité de la gestion de la technologie de l'information, l'efficacité de la gestion financière et des contrôles financiers ainsi que la gestion efficace de la sécurité et de la continuité des activités. En outre, le Ministère a obtenu une cote élevée pour ce qui est de la mesure dans laquelle le marché est équitable, habilitant, sain et sécuritaire. Le Ministère a pris des mesures concrètes pour améliorer la gouvernance des investissements dans la technologie de l'information (TI) et la gestion de projet dans son ensemble. La nouvelle approche en matière de gouvernance assurera l'harmonisation des activités stratégiques de TI avec les priorités ministérielles, l'affectation des ressources voulues pour prendre en charge les investissements prioritaires, et l'obligation de rendre compte des décisions en matière d'investissement.

	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada a mis en place un cadre de contrôle financier qui délimite les rôles, les responsabilités et les obligations de rendre compte du personnel des finances à l'échelle de l'organisme. • Le Ministère a instauré un système automatisé de gestion des ressources salariales et un nouveau système d'établissement de rapports ministériels sur la gestion intégrée, qui renferme de l'information tant financière que non financière sur le rendement, y compris l'information financière sur les centres de coûts des directeurs généraux par trimestre et par article courant, afin d'améliorer les rapports, le processus décisionnel horizontal et les décisions de financement.
Renforcement de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de son <i>Plan d'action pour les langues officielles</i> 2003-2008 réalisé en 2006-2007, Industrie Canada a établi des indicateurs de rendement pour les initiatives de développement économique, en collaboration avec ses bureaux régionaux. Il a communiqué les résultats à ses bureaux régionaux, à FedNor et aux organismes de développement régional. • Industrie Canada a offert à l'intention de ses gestionnaires une série de séances d'information sur les obligations incombant au Ministère en vertu de la Loi. • Le Ministère a produit et distribué les cartes géographiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cet instrument, produit sur DVD à partir de données du recensement de 2001, consiste en une base de données exhaustive sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire du Canada. • Industrie Canada et les organismes de développement régional ont mené au printemps 2007 des consultations conjointes auprès des représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
Optimisation de la gouvernance de la gestion de l'information et des technologies de l'information ainsi que des responsabilités connexes à Industrie Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a remanié la structure des comités ministériels responsables de la gouvernance des investissements dans la technologie de l'information (TI) et ajouté à son mandat la gouvernance de la gestion de l'information (GI). • Il a établi un centre ministériel de gestion de projet afin d'élaborer et de mettre en œuvre des normes et des processus ministériels pour la gestion des projets. • Il a déployé un cadre ministériel de gestion de projet et une série de processus pour améliorer la gestion de projets opérationnels faisant appel à la TI. • Il a établi un nouveau processus de planification et de présentation de rapports (lié à la gouvernance de la TI et du Ministère) pour favoriser une approche coordonnée à l'égard des investissements dans la TI, élaboré le premier plan ministériel en matière de TI et recensé les possibilités horizontales d'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Analyse de risque

La capacité d'Industrie Canada à réaliser ses résultats stratégiques repose sur son aptitude à identifier, gérer et atténuer les risques à l'échelle du Ministère. Industrie Canada a continué à faire des progrès en 2007-2008 dans la promotion de la gestion intégrée du risque. Plus précisément, il a donné suite aux résultats du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) en élaborant un cadre ministériel de gestion du risque et un profil de risque du Ministère. Le cadre de gestion du risque précise le contexte et propose une approche commune pour gérer les risques de façon proactive et fait en sorte que l'on identifie, atténue et communique les principaux risques liés aux politiques, aux règlements et aux programmes du Ministère ainsi qu'à ses activités intégrées. La définition des rôles et responsabilités de tous les employés constitue un volet important du cadre de gestion du risque. Le profil de risque du Ministère a été établi d'après une analyse externe et interne, un examen des résultats du CRG du Ministère et une évaluation des risques. Les résultats ont été présentés, analysés et communiqués au sein des principaux comités ministériels. Industrie Canada tire parti de la structure de gouvernance et des mécanismes d'intendance en place (p. ex. le Comité de gestion et le Comité ministériel de vérification) pour surveiller la gestion des risques et présenter l'information connexe.

Le point sur l'analyse de risque

Industrie Canada s'attaque aux risques organisationnels ci-après :

Les gens — Le recrutement, l'apprentissage et le perfectionnement, le maintien en poste des employés, ainsi que l'initiative de renouvellement de la fonction publique constituent une priorité du gouvernement. Industrie Canada est un organisme axé sur le savoir, et sa réussite future dépend de sa capacité d'attirer et de former une main-d'œuvre talentueuse et engagée. En raison du nombre de plus en plus élevé d'employés admissibles à la retraite et de la vive concurrence qui règne sur le marché du travail, Industrie Canada continuera d'investir dans son effectif en lui offrant un travail stimulant et en appuyant l'apprentissage et le perfectionnement professionnel continu. Le [Plan d'activités pour 2008-2009](#), qui fait état des ressources humaines et des résultats opérationnels, donne des détails sur les initiatives de renouvellement de l'effectif du Ministère.

Mesure du rendement, surveillance et reddition de comptes — La mesure du rendement et la qualité de la reddition des comptes au Parlement sont abordées dans l'encadré « Leçons tirées » sous le résultat stratégique 2, à la page 26.

Gestion de l'information (GI) — La mise en œuvre d'un programme de gestion durable de l'information ministérielle se poursuit. Le mandat et la structure de gouvernance ministérielle pour la GI ont été établis sous la responsabilité d'un cadre supérieur dont la reddition de comptes est clairement définie.

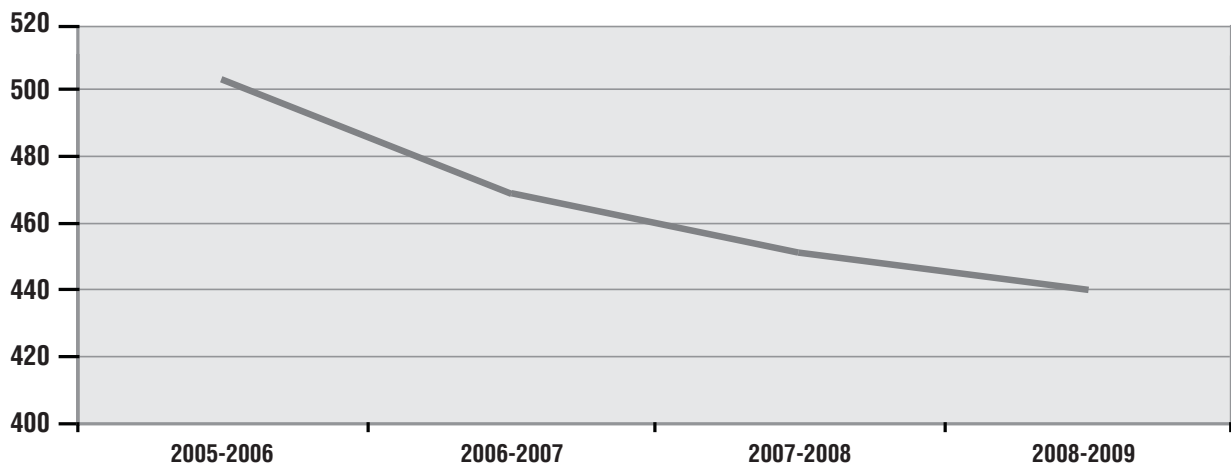
Profil des dépenses

En 2007-2008, les dépenses réelles d'Industrie Canada se sont chiffrées à 1,36 milliard de dollars, soit une augmentation de 13 p. 100 par rapport à 2006-2007. Cette variation est principalement attribuable à une majoration du budget des programmes de subventions et de contributions, notamment 105 millions de dollars pour 7 centres d'excellence, 58 millions pour le Programme de projets stratégiques industriels (PPSI), 10,5 millions pour l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD), ainsi que 10,5 millions pour le Perimeter Institute.

Au cours des trois derniers exercices, Industrie Canada a procédé à une réduction planifiée des dépenses de fonctionnement, tout en continuant à servir les Canadiens. Pour ce faire, plusieurs mesures de compression des dépenses ont été mises en œuvre, tout particulièrement en ce qui concerne les services professionnels et de voyage. De plus, le Ministère a amélioré les pratiques de gestion des technologies de l'information tout en contenant les coûts.

Dépenses de fonctionnement

Millions de dollars



Postes votés et législatifs*

Ce tableau présente les ressources d'Industrie Canada approuvées par le Parlement, les modifications apportées aux ressources par suite du Budget supplémentaire des dépenses et des autres autorisations, ainsi que la façon dont les fonds ont été dépensés.

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2007-2008 (en millions de dollars)			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
1	Dépenses de fonctionnement	345,3	361,3	427,3	403,9
5	Dépenses en capital	9,0	10,3	18,2	16,7
10	Subventions et contributions	488,3	615,4	760,8	664,7
(L)	Salaire et allocation pour automobile du ministre de l'Industrie	0,1	-	0,1	0,1
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	1,0	1,0	117,9	(21,3)
(S)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	1,8	1,8	1,4	1,4
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	92,0	92,0	100,3	100,3
(L)	Paiement de transferts en relation avec la <i>Loi d'exécution du budget de 2007</i>	-	-	25,5	25,5
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57,8	57,8	57,0	57,0
(L)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	-	-	0,6	0,2
(L)	Garantie de prêt conformément au paragraphe 14(1) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	-	-	108,4	108,4
(L)	Subvention à Génome Canada	-	-	6,7	6,7
Total budgétaire		995,3	1 139,6	1 624,5	1 363,9
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	0,3	0,3	0,3	-
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1) a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	0,5	0,5	0,5	-
L97b	Avances aux bureaux régionaux et aux employés affectés à l'étranger. <i>Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits</i> . Plafond de 1 950 000 \$ (net).	-	-	2,0	-
Total non budgétaire		0,8	0,8	2,8	-
Total pour le Ministère		996,1	1 140,4	1 627,3	1 363,9

* Les différences mineures sont attribuables à l'arrondissement des données.

Ressources humaines

Ressources humaines 2007-2008	Prévus	Réels	Différence
Équivalents temps plein (ETP)	6 055	5 422	633

Comparativement au Rapport sur le rendement de 2006-2007, Industrie Canada a ramené les équivalents temps plein (ETP) réels de 5 521 à 5 422 en 2007-2008. Cette baisse de 99 ETP est attribuable à divers facteurs, particulièrement :

- des gains de productivité dans les secteurs arrivés à maturité permettant à Industrie Canada de rationaliser les ressources de ses régions.
- la cession de ressources à Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) par suite du transfert des responsabilités inhérentes au programme Entreprise autochtone Canada (*comme nous l'avons mentionné ci-dessus dans la section Changements à l'appareil gouvernemental*).

Section 2

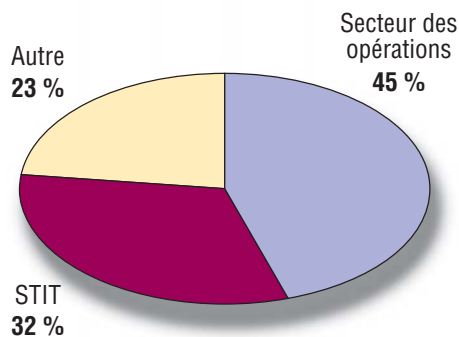
Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Résultat stratégique : Un marché équitable, efficace et concurrentiel

Indicateurs	Résultats	Tendance
Obstacles à la concurrence	Selon un sondage mené auprès des entreprises canadiennes, les normes et les règlements sont les obstacles à la concurrence les plus courants ¹ .	Aucun changement*
	Selon l'International Institute for Management Development (IMD) World Competitiveness Yearbook 2007, le Canada continue à se classer parmi les 10 meilleurs pays au monde pour ce qui est de la compétitivité globale ² .	Aucun changement
	Le Canada se maintient au 11 ^e rang mondial pour ce qui est de la mesure dans laquelle les politiques gouvernementales favorisent la compétitivité ³ .	Aucun changement
Capacité réglementaire et administrative	Selon l'IMD World Competitiveness Yearbook 2007, le Canada demeure au deuxième rang mondial quant au nombre de jours nécessaire pour lancer une entreprise (à savoir 3 jours) ⁴ .	Aucun changement

* Ce sondage n'a été mené qu'à une seule reprise et ne permet donc pas d'effectuer une analyse des tendances.

Figure 2.1 Répartition des dépenses au titre du résultat stratégique Un marché équitable, efficace et concurrentiel, par activité de programme



Programme pilote de l'Autoroute du traitement des demandes de brevet

Le Programme pilote de l'Autoroute du traitement des demandes de brevet, initiative conjointe de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada et du United States Patent and Trademark Office, a été lancé le 28 janvier 2008 pour accélérer de façon significative l'examen des demandes de brevet et améliorer la qualité des brevets.

En vertu des ententes relatives à ce programme, si les revendications d'une demande ont été jugées acceptables par l'office de la propriété intellectuelle d'un des pays, un examen accéléré peut être demandé à celui de l'autre pays. Ce programme pilote vise à évaluer l'intérêt des demandeurs et à déterminer les avantages que chaque office pourrait en retirer.

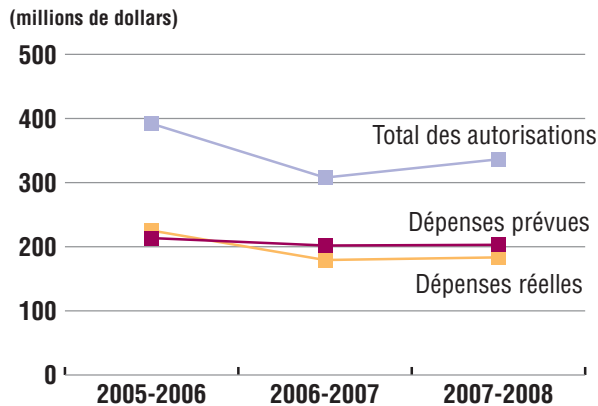
Pour en apprendre davantage :

www.ic.gc.ca/sc_mrksv/cipo/patents/PPH_program-f.html

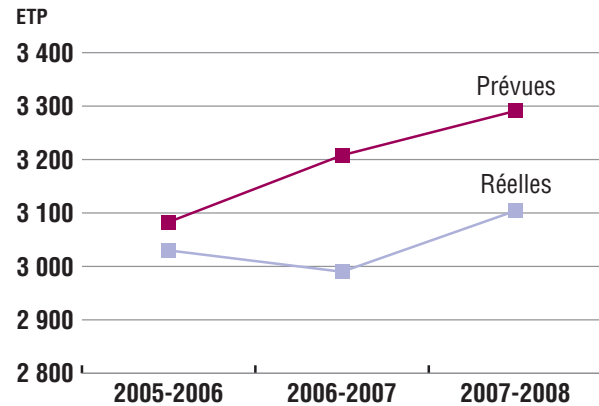
- 1 Conference Board du Canada, *Death by a Thousand Paper Cuts: The Effects of Barriers to Competition on Canadian Productivity*, mai 2006, p. 24.
- 2 IMD, *World Competitiveness Yearbook 2007*.
- 3 *Ibid.*
- 4 *Ibid.*

La compétitivité des marchés, qui stimule l'investissement commercial, l'innovation, la productivité et la croissance, s'avère cruciale pour la prospérité à long terme du Canada. En collaboration avec d'autres ministères fédéraux, Industrie Canada s'efforce de créer un climat des affaires propre à attirer et retenir au pays l'investissement, les industries innovantes et les travailleurs de talent. En outre, le Ministère élabore des politiques souples qui renforcent la confiance des consommateurs et s'adaptent aux changements technologiques, aux possibilités offertes sur le marché et au marché mondial en évolution. Industrie Canada aide ainsi à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

Ressources financières



Ressources humaines



Respect des engagements

Dans le but de continuer de moderniser l'encadrement du marché à l'appui d'une économie très concurrentielle et novatrice profitable à tous les Canadiens, Industrie Canada a mené les activités suivantes :

- Il a formulé des recommandations dans la foulée du projet de loi C-47, *Loi sur les marques olympiques et paralympiques*, qui offre pendant une période limitée une protection spéciale des droits de propriété intellectuelle concernant les termes et symboles olympiques et paralympiques et interdit le marketing insidieux — pratique qui cherche à tirer avantage de l'estime dont jouit le mouvement olympique en créant une association fautive et non autorisée avec les Jeux sans faire l'investissement financier requis pour obtenir les droits de commandite officielle. La Loi a reçu la sanction royale le 22 juin 2007.
- Le Ministère a consulté plus de 1 200 intervenants par courriel et communiqué directement avec 50 entreprises et associations pour les besoins de l'examen de la *Loi sur les poids et mesures* et de la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz*. Il a mis en évidence la nécessité de moderniser les articles régissant les infractions pour faire en sorte que les amendes soient efficaces comme moyen de dissuasion et mécanisme de protection des consommateurs.
- Il a continué d'aider et d'appuyer les provinces qui demandent à être désignées par décret pour régir les prêts sur salaire en vertu des dispositions de l'article 347.1 du *Code criminel* du Canada, renforçant ainsi la protection des consommateurs à l'égard de ces prêts qui entraînent des coûts fort élevés.
- Le Ministère a publié le cadre stratégique ainsi que le cadre pour la délivrance de licences de spectre par enchères relatives aux services sans fil évolués dans la gamme de 2 GHz.

Leçons apprises

Industrie Canada s'acquitte de son mandat dans un environnement où les activités se déroulent à un rythme rapide et où les priorités changent constamment. C'est pourquoi le Ministère a accéléré la mise en œuvre de certaines initiatives pour respecter des délais serrés. Il a appris que tout manque de consultation des intervenants ciblés au cours des initiatives accélérées entraîne des modifications ultérieures pour s'assurer que ces intervenants reçoivent des services appropriés, particulièrement en ce qui concerne l'élaboration de cadres du marché.

Le Ministère a donc renouvelé son engagement à adopter une approche mesurée et ciblée pour assurer la prise en compte du point de vue de tous les intervenants dans les discussions avant la mise en œuvre. En respectant cet engagement, Industrie Canada améliorera la satisfaction des intervenants et réduira le nombre de modifications à apporter.

- A publié en décembre 2007 [une étude sur les professions autoréglementées](#), selon laquelle les règles qui ont pour effet de limiter la publicité, d'établir les prix des services et de déterminer les personnes ou organisations qui peuvent offrir des services professionnels vont peut-être plus loin qu'il n'est nécessaire pour protéger l'intérêt public et peuvent en fait se traduire par des prix plus élevés, des choix plus limités et un accès restreint aux renseignements dont les consommateurs ont besoin pour prendre des décisions.

Analyse du rendement

Au moyen des activités de programme énumérées ci-après, Industrie Canada a continué de créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

Activité de programme : [Secteur de la politique — Marché](#)

Description : Élaboration de la politique d'encadrement du marché		
Résultat prévu : Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant un marché équitable, efficace et concurrentiel		
Indicateur	Résultat	Tendance
Mesures législatives déposées et approuvées, visant à améliorer l'encadrement général du marché (p. ex. droits d'auteur, insolvabilité, propriété intellectuelle, politique de la concurrence)	En date du 31 mars 2008, deux projets de loi avaient été déposés et adoptés. L'un, qui a reçu la sanction royale, traitait de la protection des marques de commerce liées aux termes des Jeux olympiques et paralympiques, alors que le second apportait des changements à la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> . Un rapport et une réponse du gouvernement ont été déposés auprès du Parlement ^{5,6} .	Sans objet*

* Le dépôt et l'adoption des initiatives législatives sont des prérogatives du gouvernement et du Parlement.

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
9,1	12,1	10,7

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
87	74	13

Dans [Avantage Canada](#), le gouvernement fédéral s'est engagé à adopter une approche fondée sur des principes en réponse aux préoccupations selon lesquelles les investissements d'entreprises d'État étrangères au pays risquent, en de rares circonstances, de ne pas être bénéfiques pour le pays. Il a donné suite à cette préoccupation le 7 décembre 2007, lorsque le ministre de l'Industrie a publié des principes directeurs précisant que le Canada tiendra compte de solides principes de gouvernance d'entreprise et de l'orientation commerciale lors de l'examen d'investissements d'entreprises d'État étrangères sous le régime de la *Loi sur Investissement Canada*.

Activité de programme : [Secteur des opérations — Marché](#)

Description : Mise au point d'instruments et conformité à la politique d'encadrement du marché		
Résultat prévu : L'équité, l'intégrité et l'efficacité du marché sont protégées par la réglementation et la promotion dans les domaines de l'insolvabilité, des poids et mesures, de la constitution en société de régime fédéral, et de la gestion du spectre		
Indicateur	Résultat	Tendance
Confiance du public à l'endroit du système de constitution en société de régime fédéral	Le taux de satisfaction à l'égard de la qualité globale des services en ligne atteint 86,6 p. 100 ⁷ .	Amélioration

5 laws.justice.gc.ca/fr/showdoc/cs/0-9.2/se:1::se:2/20080526/fr?command=home&caller=SI&fragment=olympic%20paralympic&search_type=all&day=26&month=5&year=2008&search_domain=cs&showall=L&statuteyear=all&lengthannual=50&length=50&page=1

6 www.parl.gc.ca/LEGISINFO/index.asp?Language=F&Session=15&query=5298&List=toc

7 Sondage interne



Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
91,7	90,9	82,4

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
1 332	1 308	24

En allégeant le fardeau administratif de la paperasserie imposé aux entreprises, Industrie Canada assure la protection et la promotion de l'équité, de l'intégrité et de l'efficacité du marché.

Mentionnons à titre d'exemple deux mesures annoncées dans *Avantage Canada*, soit le [dépôt électronique](#), qui permet aux syndicats de présenter en ligne les documents exigés, et le [Service de préapprobation d'annexes \(SPAA\)](#), qui réduit le délai de constitution en société (1 300 certificats de constitution en société ont été reçus dans le cadre de cette nouvelle initiative en 2007-2008).

Activité de programme : [Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications \(STIT\) — Marché](#)

Description : Élaboration des règlements, politiques, procédures et normes régissant le spectre, les industries des télécommunications et l'économie numérique au Canada

Résultat prévu : Un cadre stratégique et réglementaire pour régir l'infrastructure de radiocommunication et de télécommunications du Canada, en vue de répondre aux exigences du marché et de façonner l'économie numérique

Indicateur	Résultat	Tendance
Degré de satisfaction des clients à l'endroit du marché canadien, compte tenu du cadre stratégique et réglementaire actuel	Inconnu Un sondage sur la satisfaction des clients est en cours d'élaboration et sera mené à bien en 2008-2009.	Inconnue

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
50,1	61,4	58,7

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
366	333	33

En tant qu'infrastructure sous-jacente de l'activité économique du pays, les services de télécommunications sont primordiaux pour l'économie canadienne. En 2007-2008, Industrie Canada a travaillé avec les intervenants afin de faire progresser le programme d'action gouvernemental pour la réforme des télécommunications, notamment en accélérant la déréglementation dans les domaines où les entreprises sont en concurrence, et a mis sur pied l'organisme [Commissaire aux plaintes relatives aux services de télécommunications inc.](#)

Industrie Canada a aussi mené avec succès les négociations portant sur toutes les propositions du Canada lors de la Conférence mondiale des radiocommunications 2007 organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT). On a ainsi pu attribuer et protéger les fréquences radio en vertu du Règlement des radiocommunications de l'UIT, traité à l'appui d'éléments tels que les nouveaux services mobiles de pointe, la sécurité aéronautique, les systèmes de navigation et de surveillance environnementale de la prochaine génération ainsi que la protection civile et l'atténuation des dégâts attribuables aux catastrophes.

Le renforcement de la confiance dans le marché grâce à la protection des renseignements personnels et à la réduction du contenu Internet préjudiciable et des menaces inhérentes au commerce électronique est demeuré une priorité pour Industrie Canada. Parmi les principales mesures prises, mentionnons l'examen obligatoire en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE) et l'élaboration d'options pour lancer de nouvelles initiatives de lutte contre les pourriels.

Activité de programme : **Bureau de la consommation — Marché**

Description : Défense des intérêts des consommateurs		
Résultat prévu : Intervention consolidée sur le plan des questions de consommation		
Indicateur	Résultat	Tendance
Nombre d'initiatives prises en vue de régler des questions de consommation et auxquelles participe activement le Bureau de la consommation	Trente-trois initiatives règlent des questions de consommation avec la participation active du Bureau de la consommation ⁸ .	Amélioration

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
5,3	6,6	6,4

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
23	23	-

Par l'intermédiaire du Bureau de la consommation, Industrie Canada a contribué à renforcer la confiance des consommateurs et à créer un marché plus équitable et efficace. À cette fin, il a participé activement à des initiatives visant à régler des questions de consommation. Au nombre de ces initiatives, signalons les suivantes : plusieurs projets en faveur de l'harmonisation des politiques fédérales, provinciales et territoriales en matière de consommation; collaboration avec des partenaires internationaux tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour promouvoir l'élaboration d'une politique internationale dans le domaine et des mécanismes de protection des consommateurs; ainsi que la recherche stratégique en communication et la production de produits d'information visant à répondre aux besoins des consommateurs dans le marché d'aujourd'hui.



Activité de programme : **Bureau de la concurrence — Marché**

Description : Définition et respect de l'encadrement du marché en ce qui concerne la concurrence		
Résultat prévu : Conformité accrue aux lois relevant de la compétence du Bureau de la concurrence		
Indicateur	Résultat	Tendance
Volume des échanges commerciaux touchés par les activités d'application du Bureau de la concurrence	330 millions de dollars	Nouvel indicateur

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
45,7	47,4	46,4

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
446	421	25

En misant sur les efforts du Bureau de la concurrence, le Ministère a accru la conformité à la loi grâce à un éventail d'activités d'application et de promotion de la loi sur la concurrence ainsi qu'à des activités de prévention et de sensibilisation en matière de fraudes.

Industrie Canada a notamment renforcé la capacité d'application de la loi dans les bureaux régionaux en leur confiant la responsabilité des cartels locaux, principalement en ce qui a trait aux collusions dans les soumissions. De plus, la  **Communauté des régulateurs fédéraux** a reconnu les mérites du Bureau de la concurrence en lui décernant un prix d'innovation pour son travail dans le cadre du  **projet FrancNet**, qui lui permet de remanier les procédés administratifs utilisés pour faire la collecte d'information et les balayages dans Internet d'une façon plus systématique afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Activité de programme :  Office de la propriété intellectuelle du Canada — Marché

Description : Octroi de droits de propriété intellectuelle et diffusion de renseignements sur la propriété intellectuelle afin d'accélérer le développement économique du Canada

Résultat prévu : Assurer des produits et des services de qualité et opportuns en matière de propriété intellectuelle

Indicateurs	Résultats	Tendance
Temps de réponse ⁹ pour : - les brevets Objectif en 2007-2008 : 80 p. 100	Les demandes accompagnées d'une requête d'examen sont traitées en moins de 24 mois dans 72 p. 100 des cas.	Amélioration
- les marques de commerce Objectif en 2007-2008 : 6 mois	Les demandes sont traitées dans un délai de 6,8 mois suivant la date du dépôt.	Recul
- les droits d'auteur Objectif en 2007-2008 : 3 jours ouvrables	Les demandes sont traitées dans un délai de 1,8 jour ouvrable suivant leur réception.	Amélioration
- les dessins industriels Objectif en 2007-2008 : 13 mois	Les demandes sont traitées dans un délai de 10 mois suivant leur réception.	Amélioration


Résultat prévu : Accroître la sensibilisation à la propriété intellectuelle et son utilisation

Indicateur	Résultat	Tendance
Pourcentage d'augmentation de la sensibilisation à la propriété intellectuelle et de son utilisation	Trente-six pour cent des PME connaissent la propriété intellectuelle (donnée de base) ¹⁰ .	Aucun changement

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles*
1,0	117,9	(21,3)

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
1 037	945	92

* À titre d'organisme de service spécial d'Industrie Canada, doté d'un fonds renouvelable, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada finance l'entièreté de ses opérations à même les recettes générées par les droits perçus pour la prestation de services liés à la propriété intellectuelle.

Pour le guider dans la concrétisation de sa vision en matière de propriété intellectuelle, à savoir faire de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) l'un des chefs de file dans le domaine, et appuyer les efforts déployés par le gouvernement pour stimuler l'innovation chez les Canadiens, Industrie Canada a adopté par l'intermédiaire de l'OPIC un plan stratégique quinquennal intitulé  *Aller de l'avant au profit du Canada*, qui met l'accent sur cinq orientations stratégiques : services à la clientèle, sensibilisation, cadre administratif de la propriété intellectuelle, activités internationales et les employés.

L'OPIC a par ailleurs lancé l'initiative Renouveau opérationnel de l'entreprise, portefeuille de projets visant à transformer la façon dont l'OPIC exerce ses activités en améliorant les procédés administratifs, en renouvelant les systèmes et en élargissant la gamme de services électroniques. Cette initiative constitue un élément crucial pour la mise en œuvre du Plan stratégique. Pour stimuler la prise de conscience, l'OPIC continue de favoriser une sensibilisation accrue et une utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle en s'adressant aux petites et moyennes entreprises (PME) et en travaillant en étroite collaboration avec le secteur canadien de l'enseignement supérieur conformément aux priorités du gouvernement en matière de sciences et de technologie.

9 On peut trouver les résultats dans le  *Rapport sur les Normes en matière de services à la clientèle de l'OPIC pour 2007-2008*.

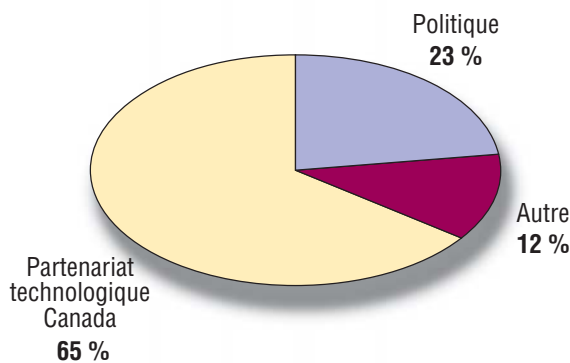
10 Le sondage a été mené auprès des PME en 2006-2007.



Résultat stratégique : Une économie innovatrice

Indicateurs	Résultats	Tendance
Dépenses du gouvernement en recherche-développement (R-D)	Depuis 2002, les dépenses du gouvernement en recherche-développement sont demeurées stables, représentant 18 p. 100 des DIRD ¹¹ .	Aucun changement
Dépenses intérieures brutes en R-D (DIRD), en pourcentage du produit intérieur brut (PIB)	Depuis 2001, les DIRD représentent environ 2 p. 100 du PIB ¹² .	Aucun changement
Collaboration université-industrie en R-D	Depuis 2005, le secteur des entreprises a financé la R-D dans les établissements d'enseignement supérieur pour plus de 800 millions de dollars par an, ce qui représente plus de 8 p. 100 du total de la R-D effectuée par les universités ¹³ .	Aucun changement

Figure 2.2 Répartition des dépenses au titre du résultat stratégique Une économie innovatrice, par activité de programme



L'innovation – le transfert du savoir en vue de créer de nouveaux produits ou processus – est un élément moteur de la croissance et de la richesse dans les économies axées sur le savoir comme le Canada.

En vue rendre l'économie plus innovatrice, Industrie Canada mène une stratégie qui investit dans les travailleurs du savoir qualifiés, la recherche à la fine pointe et l'adoption de nouvelles technologies. Ce soutien encouragera les entreprises, l'industrie et le milieu universitaire à investir dans l'innovation. Les Canadiens tireront parti des progrès en médecine et profiteront d'un environnement plus propre, d'un meilleur enseignement et de possibilités d'emploi.

Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada

La nouvelle stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada, intitulée *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, fournit un cadre stratégique pluriannuel pour orienter la prise de décisions concernant les politiques et les programmes fédéraux en matière de sciences et technologie (S-T).

La stratégie des S-T énonce quatre principes clés propres à orienter les mesures prises par le gouvernement dans ce domaine : promouvoir une excellence de classe internationale, concentrer les efforts sur les priorités, favoriser les partenariats et améliorer la responsabilisation. La stratégie met également en évidence trois avantages distincts pour les S-T :

Avantage entrepreneurial pour traduire les connaissances en applications commerciales qui créeront de la richesse pour les Canadiens.

Avantage du savoir pour positionner le Canada à la fine pointe des travaux importants qui engendrent de nouvelles idées et innovations.

Avantage humain pour faire du Canada un aimant pour les personnes hautement qualifiées et créer une économie avec la main-d'œuvre la plus instruite, la plus compétente et la plus souple au monde.

Dès le budget de 2007, le gouvernement a lancé une série d'initiatives en S-T pour mettre en œuvre les engagements prévus dans la stratégie des S-T et aider à positionner le Canada comme un chef de file en R-D et en innovation.

www.ic.gc.ca/epic/site/ic1.nsf/fr/00871f.html

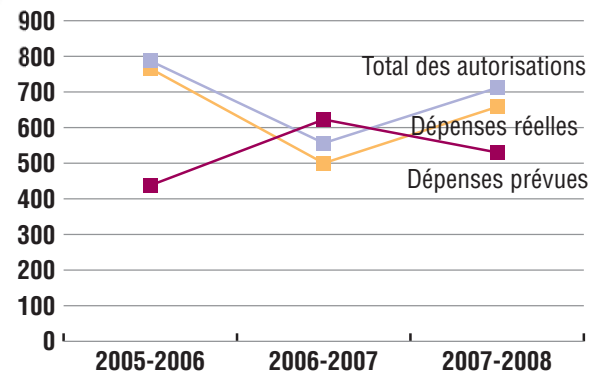
11 www40.statcan.ca/102/cst01/scte03_f.htm

12 *Ibid.*

13 www.conferenceboard.ca/documents.asp?rnext=2047 (en anglais seulement)

Ressources financières

(Millions de dollars)



L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles pour 2007-2008 est attribuable à l'augmentation des fonds affectés au programme de subventions et de contributions, augmentation prévue dans le budget fédéral de 2008. Pour de plus amples renseignements, voir la section « Respect des engagements » ci-dessous.

Respect des engagements

En 2007-2008, lorsqu'Industrie Canada a donné suite à ses engagements consistant à mettre en place une économie innovatrice axée sur le savoir, il a veillé à répartir les ressources de manière stratégique. À cette fin, le Ministère :

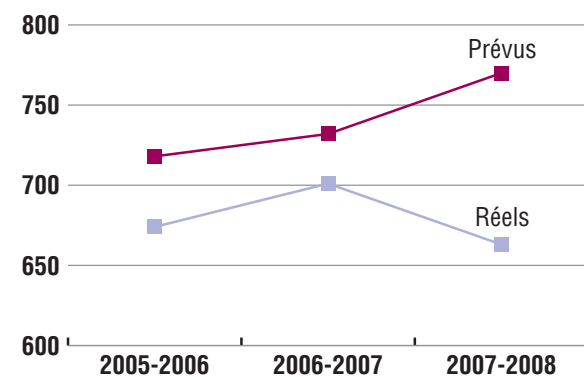
- a formulé des recommandations stratégiques fondées sur des données probantes qui ont contribué à deux annonces dans le [budget fédéral de 2008](#) : réserve de 75 millions de dollars pour la création d'un nouveau fonds de capital de risque canadien et changements visant à rationaliser les processus liés aux flux transfrontaliers de capitaux de risque admissibles;
- a effectué des investissements clés prévus dans le budget de 2008, notamment 25 millions de dollars sur deux ans pour établir les bourses d'études Vanier, un nouveau volet du Programme de bourses d'études supérieures du Canada, 21 millions de dollars sur deux ans pour établir le programme des Chaires d'excellence en recherche du Canada et 140 millions de dollars à Genome Canada pour renforcer l'avantage du Canada pour ce qui est de ses connaissances en génomique;
- a fait office d'administrateur du [Programme de projets stratégiques industriels \(PPSI\)](#), qui offre un mécanisme permettant de financer en tout ou en partie de vastes projets stratégiques dans le secteur de l'automobile.

Industrie Canada a également appuyé la création et la commercialisation de connaissances en :

- ouvrant des laboratoires pour la recherche en photonique et sur les antennes, au Centre de recherches sur les communications Canada;
- appuyant les activités de coopération entre le Canada, les États-Unis et le Mexique concernant l'utilisation de la nanotechnologie;
- réalisant six [cartes routières technologiques \(CRT\)](#) qui aident l'industrie, sa chaîne d'approvisionnement, les groupes universitaires et de recherche et le gouvernement à unir leurs efforts pour relever et hiérarchiser ensemble les technologies requises à l'appui des décisions stratégiques en R-D, en marketing et en investissement.

Ressources humaines

ETP



La diminution de nombre d'équivalents temps plein réels entre 2006-2007 et 2007-2008 est attribuable à des gains de productivité dans les secteurs arrivés à maturité, ce qui a permis à Industrie Canada de rationaliser les ressources de ses régions.

Leçons tirées

Les indicateurs de rendement de grande qualité sont essentiels pour évaluer adéquatement les progrès d'un ministère dans l'atteinte de ses résultats stratégiques et la réalisation de ses activités de programme – une leçon qu'Industrie Canada a apprise lors de l'évaluation du programme Partenariat technologique Canada et de la conception de la nouvelle Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense. L'investissement du Ministère dans l'élaboration d'indicateurs de rendement précis et appropriés fait en sorte que les deux programmes seront évalués comme il se doit.

L'expérience du Ministère dans ce secteur l'a également amené à réaliser un examen de sa structure de planification et de rapports et à mettre à jour son architecture des activités de programme afin de mieux définir les résultats stratégiques et les activités de programme d'Industrie Canada. Le Conseil du Trésor a approuvé la nouvelle Architecture des activités de programme pour 2009-2010 et le Ministère a commencé à élaborer des mesures du rendement qui sont conformes à la nouvelle architecture. La nouvelle structure de planification et de rapports aidera grandement Industrie Canada à gérer son rendement et à communiquer les résultats connexes à tous les intervenants.

Analyse du rendement


Grâce aux activités de programme suivantes, Industrie Canada a continué d'établir une économie innovatrice.

Activité de programme : Secteur de la politique — Sciences et technologie (S-T) et innovation

Description : Élaboration de la politique économique et scientifique		
Résultat prévu : Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant une économie innovatrice		
Indicateur	Résultat	Tendance
Propositions de politiques appuyant les éléments qui font progresser une économie innovatrice et qui témoignent d'une approche coordonnée, fondée sur les outils disponibles dans le secteur	La stratégie fédérale des S-T, <i>Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada</i> , pilotée par Industrie Canada et visant à orienter les investissements fédéraux dans les S-T, a été rendue publique en mai 2007 ¹⁴ .	Sans objet

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
52,6	148,9	148,8

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
114	85	29

Reconnaissant que les sciences et la technologie constituent les éléments moteurs qui améliorent la productivité et la compétitivité du Canada et répondent aux priorités sociales, Industrie Canada a piloté l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie fédérale des S-T,  *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, présentée par le premier ministre en mai 2007.

Cette stratégie met l'accent sur la promotion de quatre principes clés : promouvoir une excellence de classe internationale, concentrer les efforts sur les priorités, favoriser les partenariats et améliorer la responsabilisation. Elle appuie trois avantages clés de l'initiative *Avantage Canada* : avantage entrepreneurial, avantage du savoir et avantage humain.

Activité de programme : Secteur de l'industrie — S-T et innovation

Description : Élaboration d'initiatives qui stimulent la recherche-développement pour accélérer la commercialisation des nouvelles technologies et des secteurs prioritaires		
Résultat prévu : Une économie du savoir plus performante dans tous les secteurs de l'économie		
Indicateur	Résultat	Tendance
Évaluation globale du climat, des programmes, des décisions et d'autres facteurs importants à l'appui de l'innovation dans les industries canadiennes, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> bassin d'employés hautement qualifiés (scientifiques et ingénieurs) 	Nombre de scientifiques et d'ingénieurs en pourcentage de l'emploi total : au Canada, 10 p. 100 ¹⁵ et aux États-Unis, 14,4 p. 100 ¹⁶ .	Amélioration

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles*
11,8	24,1	19,4

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
123	79	44

* L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles en 2007-2008 est attribuable à deux facteurs. D'une part, le Secteur de l'industrie a transféré des ressources à l'activité de programme Développement économique au cours de cet exercice et d'autre part, trois subventions ont été attribuées à l'activité de programme S-T et innovation du Secteur de l'industrie alors qu'elles auraient dû être attribuées au Secteur de la politique – S-T et innovation.

14 www.budget.gc.ca/2008/home-accueil-fra.asp

15 www12.statcan.ca/francais/census06/data/topics/RetrieveProductTable.cfm?ALEVEL=3&APATH=3&CATNO=&DETAIL=0&DIM=&DS=99&FL=0&FREE=0&GAL=0&GC=99&GK=NA&GRP=1&IPS=&METH=0&ORDER=1&PID=93615&PTYPE=88971&RL=0&S=1&ShowAll=No&StartRow=1&SUB=0&Temporal=2006&Theme=75&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=

16 www.nsf.gov/statistics/infbrief/nsf08305/



Industrie Canada a mené à bien une série d'analyses, permettant au gouvernement et à l'industrie de mieux déterminer et comprendre les défis et possibilités entourant les chaînes de valeur de technologies émergentes au Canada en 2007-2008. Mentionnons entre autres une analyse des possibilités d'élaboration de nouvelles chaînes de valeur qui établissent un lien entre les secteurs des bioressources, des produits chimiques et de la fabrication; la facilitation d'un plan stratégique par la grappe de la chimie à Sarnia en vue de promouvoir l'utilisation des résidus forestiers et agricoles sous-utilisés comme charge d'alimentation renouvelable pour la production de produits chimiques, de plastiques et de combustibles; le recensement et l'évaluation des possibilités de mise à profit des capacités du Canada en ce qui concerne les piles à hydrogène et à combustible, les ressources renouvelables et l'énergie solaire sur le marché californien; et la commande d'une étude intitulée [Occasions pour l'industrie canadienne dans la chaîne d'approvisionnement nord-américaine en éoliennes de grande puissance](#).

Activité de programme : [Secteur du STIT — S-T et innovation](#)

Description : Soutien à la recherche appliquée et de pointe dans le secteur canadien des technologies de l'information et des communications (TIC) pour la mise au point de technologies novatrices

Résultat prévu : Amélioration de la capacité de recherche et de la commercialisation des TIC

Indicateur	Résultats	Tendance
Accès aux réseaux de recherche de pointe au Canada et application des TIC aux secteurs industriels	CANARIE inc. a amélioré l'accès à des réseaux de recherche évolués au Canada en y reliant 375 établissements, soit une hausse de 25 p. 100 par rapport au nombre d'établissements reliés en 2006-2007.	Amélioration
	Precarn Inc. a subventionné 12 innovations dans des projets de TIC axés sur le marché, dans les domaines des technologies des systèmes intelligents et de la robotique.	Sans objet

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
27,0	18,2	15,1

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
4	4	-

En 2007-2008, Industrie Canada a continué à appuyer les objectifs de CANARIE inc., qui consistent à étendre l'accès au réseau de recherche évolué, à rehausser les capacités du réseau et à élaborer, à illustrer et à appliquer les technologies de la prochaine génération. Cette aide a contribué au lancement du [Programme d'extension des infrastructures](#) et du [Programme de plateformes sur réseau](#). Outre cet investissement, Precarn Inc. a financé 12 nouveaux projets technologiques au pays pour un total de 4,4 millions de dollars.

Activité de programme : Centre de recherches sur les communications Canada — S-T et innovation

Description : Mener des recherches sur les technologies avancées de l'information et des télécommunications afin de disposer d'une source de conseils indépendante pour la politique gouvernementale et d'appuyer la mise au point de nouveaux produits et services pour le secteur des TIC

Résultat prévu : Élaboration des politiques, des règlements et des normes régissant les télécommunications en tenant compte des avis techniques du Centre de recherches sur les communications Canada (CRC)

Indicateur	Résultat	Tendance
Nombre de données techniques du CRC (tendances et évaluations) fournies aux groupes qui élaborent des politiques et des règlements se rapportant au secteur des télécommunications, notamment le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT) d'Industrie Canada, l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IIEE) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)	Dix importantes contributions de données liées à la technologie au STIT d'Industrie Canada, au CRTC, à l'UIT et à l'IIEE ¹⁷ .	Nouvel indicateur

Résultat prévu : Utilisation de la technologie mise au point par le CRC par les entreprises canadiennes du secteur des télécommunications pour améliorer leur gamme de produits et accroître leur capacité à soutenir la concurrence

Indicateurs	Résultats	Tendance
Nombre de licences de propriété intellectuelle délivrées aux entreprises canadiennes	Onze nouvelles licences de propriété intellectuelle ont été délivrées à des entreprises canadiennes en 2007-2008 et 23 autres à l'échelle internationale ¹⁸ .	Amélioration*
Chiffre d'affaires des entreprises canadiennes dans le secteur des télécommunications qui ont été créées par suite de la participation du CRC ou qui sont des entreprises dérivées de ces entreprises	Chiffre d'affaires annuel de 1,6 milliard de dollars (données de 2005). Recettes cumulatives des ventes de 520 millions de dollars provenant de la délivrance de licences de propriété intellectuelle du CRC (jusqu'en 2005) ^{19**} .	Non disponible

* Les chiffres sont très similaires à ceux du dernier exercice, avec seulement une très légère tendance à la hausse.

** Une étude de l'incidence économique des recettes de vente des entreprises découlant des technologies et des licences de propriété intellectuelle du CRC est réalisée tous les cinq ans, la prochaine étant prévue en 2010.

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
41,5	45,0	42,9

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
411	388	23

En 2007-2008, Industrie Canada a mené, par le truchement du Centre de recherches sur les communications Canada (CRC), des activités de recherche à l'appui de la politique et de la réglementation visant le spectre. Mentionnons entre autres des études se rapportant aux services futurs sans fil de pointe ainsi qu'aux droits de propriété du spectre. Des commentaires ont également été formulés concernant les répercussions des nouvelles normes sur la délivrance de licences pour les systèmes de distribution à large bande en région rurale.

Par ailleurs, en 2007-2008, Industrie Canada a mené, au profit du ministère de la Défense nationale, des projets de recherche évalués à 7,38 millions de dollars selon le principe de la récupération des coûts. Certains de ces projets incluaient de la recherche sur les systèmes sans fil adaptatifs pour les communications mobiles tactiques ainsi que des analyses techniques et une planification au niveau international pour la nouvelle constellation de satellites de recherche-sauvetage.

¹⁷ Centre de recherches sur les communications Canada – S-T et innovation

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ crc.ca/fr/html/crc/home/info_crc/publications/highlights_0607/highlights_0607#commercialization



Activité de programme : [Partenariat technologique Canada — S-T et innovation](#)

Description : Promotion de la commercialisation au moyen d'investissements stratégiques dans des projets de recherche-développement novateurs

Résultat prévu : Commercialisation encouragée par des partenariats stratégiques sur le plan de la recherche-développement innovatrice

Indicateur	Résultats	Tendance
Nombre total de projets (qui représente le nombre de partenariats stratégiques) ²⁰	<ul style="list-style-type: none"> • 1 projet de l'ISAD • 303 projets actifs de R-D de PTC • 4 projets de démonstration du programme APh2 • 3 projets du PPSI 	Aucune tendance*

* On ne dispose pas d'information sur la tendance puisque le programme de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) a été lancé en avril 2007. Les modalités de PTC ont expiré le 31 décembre 2006 et aucun nouveau projet n'a fait l'objet d'une entente. Le programme APh2 a pris fin le 31 mars 2008.

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
397,3	475,5	431,8

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
118	99	19

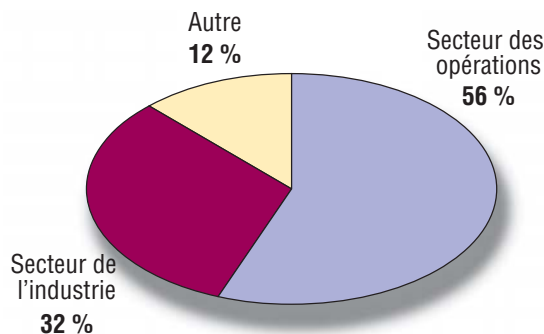
En février 2008, le premier projet de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) a été annoncé. [La Diamond D-JET Corporation \(Diamond\)](#) à London, en Ontario, a reçu un investissement remboursable de 19,6 millions de dollars de l'ISAD pour son programme D-JET de 95,2 millions de dollars. Cet investissement de l'ISAD permettra à l'entreprise de mettre au point un moteur entièrement en matériaux composites pour sa nouvelle catégorie de petits avions d'affaires monomoteurs à réaction. Il aidera également le programme D-JET à renforcer le savoir-faire de l'entreprise dans des produits destinés à l'aviation générale. Le programme D-JET a également réussi à attirer des investissements étrangers au Canada et à mobiliser des investissements du secteur privé dans la R-D, ce qui aura d'importantes retombées économiques, en particulier dans la région de London.



Résultat stratégique : Une industrie concurrentielle et des collectivités durables

Indicateurs	Résultats	Tendance
Investissement dans les machines et le matériel, en pourcentage du PIB	Le Canada a investi 7,47 p. 100 du PIB dans les machines et le matériel en 2007 ²¹ .	Aucun changement
Utilisation des TIC	Le recours aux TIC s'est établi à 77,5 p. 100 pour les entreprises et à 99,88 p. 100 pour les pouvoirs publics en 2006 ²² .	Amélioration

Figure 2.3 Répartition des dépenses au titre du résultat stratégique Une industrie concurrentielle et des collectivités durables, par activité de programme



Les industries concurrentielles sont le moteur de la croissance économique et sont par conséquent indispensables à l'économie canadienne si celle-ci veut demeurer l'une des plus vigoureuses et dynamiques parmi les sept pays industrialisés du G-7. Les industries concurrentielles sont également le moteur de collectivités durables, et ensemble, ces deux éléments clés contribuent à assurer une qualité de vie élevée aux Canadiens.

Dans le marché mondialisé d'aujourd'hui, cette concurrence pour attirer des investissements, des travailleurs qualifiés et des clients n'a jamais été aussi intense. Industrie Canada soutient les industries concurrentielles en offrant un éventail de services aux entreprises et en collaborant avec des entreprises et des associations de gens d'affaires pour faire en sorte que les opinions de l'industrie soient prises en compte au moment de l'élaboration de politiques commerciales, économiques, environnementales et sociales plus vastes susceptibles d'influer sur le climat commercial.

Respect des engagements

En 2007-2008, dans le but de respecter ses engagements au chapitre de la promotion d'une solide croissance économique au pays, Industrie Canada a renforcé les marchés d'exportation pour les produits et services canadiens, amélioré les règles qui régissent le commerce international et tenu compte des objectifs nationaux de l'industrie en travaillant en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dans les négociations internationales suivantes :

- accord de libre-échange Canada-Corée;
- accords sur la promotion et la protection de l'investissement étranger avec l'Inde, la Chine, le Vietnam et l'Indonésie;
- cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce.

PerLE

PerLE est un service en ligne qui simplifie l'accès à l'ensemble des procédures relatives aux permis, aux licences et à d'autres règlements de conformité pour les entrepreneurs, les gouvernements et d'autres fournisseurs de services aux entreprises. Simple et pratique, PerLE offre aux entreprises canadiennes un point d'accès unique aux renseignements sur les permis et les licences correspondant à tous les ordres de gouvernement. Les principaux objectifs du service sont de réduire le temps consacré à la recherche de documents et d'aider les entrepreneurs à lancer leurs projets le plus rapidement possible.

Grâce à PerLE, les ordres de gouvernement ont l'assurance que les entreprises clientes disposent de l'information nécessaire pour se conformer rapidement et efficacement à toutes les exigences relatives aux permis et aux licences. PerLE permet en outre aux différents ordres de gouvernement de se distinguer en améliorant le service offert aux entreprises clientes.

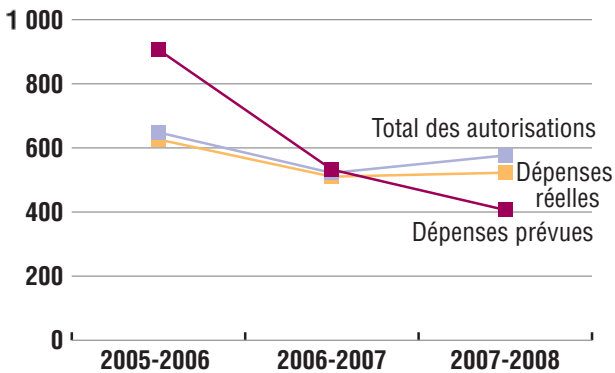
Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter bizpal.ca/index_f.shtml

21 www40.statcan.ca/102/cst01/busi02a_f.htm

22 www40.statcan.ca/102/cst01/econ146a_f.htm

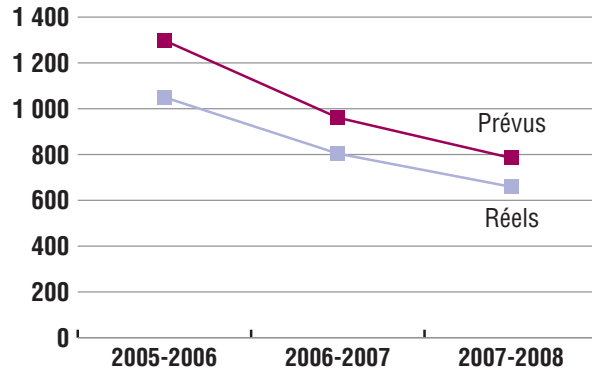
Ressources financières

(Millions de dollars)



Ressources humaines

ETP



Industrie Canada a également continué de mener diverses initiatives visant à préserver la compétitivité des entreprises canadiennes. À cette fin, le Ministère :

- a abordé les questions stratégiques clés relatives au personnel hautement qualifié, à l'innovation, au crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE), aux achats, à la commercialisation, à la politique commerciale se rapportant à la technologie de l'information durable et aux TIC dans les tribunes politiques, et aux renseignements sécurisés;
- a encouragé un accroissement des possibilités d'affaires pour le secteur canadien des TIC en générant 718 pistes de vente, et ce, grâce à la présence de pavillons canadiens à trois foires commerciales internationales clés tenues respectivement à Singapour (CommunicAsia), en Chine (PT ExpoComm) et en Espagne (Mobile World Congress);
- a appuyé des activités de maillage comme le [Réseau pour femmes entrepreneures \(RFE\)](#), programme de trois ans d'Industrie Canada assuré par les [Centres de service aux entreprises Canada-Ontario](#) qui visait à soutenir les femmes d'affaires de l'Ontario. Ce programme leur donnait accès à des occasions de réseautage, à des renseignements grâce auxquels elles pouvaient démarrer et exploiter leur propre entreprise et en assurer la croissance. L'activité de sensibilisation des clientes du RFE s'est accrue de 53 p. 100 par rapport à l'exercice précédent, le réseau ayant desservi 2 864 clientes en 2007-2008 au moyen de 22 activités d'apprentissage et de 36 foires commerciales, activités de réseautage et allocutions;
- a tenu une [Conférence sur les chaînes de valeur mondiales \(CVM\)](#), qui a attiré 275 participants des pouvoirs publics, du milieu universitaire, des laboratoires de pensée et du secteur privé, ce qui a permis de mieux comprendre les répercussions des CVM sur les industries et l'économie et de préciser le rôle des gouvernements pour ce qui est de faciliter la compétitivité dans un monde de chaînes de valeur reliées à l'échelle mondiale.

Leçons tirées

Industrie Canada trouve de nouvelles façons d'améliorer le service aux Canadiens grâce à des partenariats innovateurs avec des municipalités, l'industrie et d'autres intervenants clés. Ces ententes obligent les partenaires à travailler en étroite collaboration selon des objectifs clairement définis et des responsabilités et rôles précis et au moyen de structures de gouvernance efficaces et de mécanismes redditionnels. PerLE est un excellent exemple de ce type d'initiatives.

Ces types de partenariats novateurs donnent lieu à la prestation efficace et rentable des programmes et services gouvernementaux aux citoyens et intervenants – des services et programmes qui sont davantage axés sur le client et qui peuvent réduire les tracasseries administratives.

Enfin, Industrie Canada a continué de travailler avec les Canadiens pour leur permettre de tirer parti des possibilités économiques, appuyer l'expansion des entreprises, assurer la croissance à long terme et promouvoir le développement durable. Le Ministère a ainsi :

- financé une étude sur les plateformes de responsabilité sociale des entreprises et de durabilité des associations industrielles, l'élaboration d'une carte routière pour les associations industrielles sur la façon d'intégrer efficacement la durabilité dans leur organisation, et fait la promotion de ces résultats et outils;
- continué, grâce à des organismes de développement régional comme FedNor, à travailler avec les partenaires pour créer un cadre où les collectivités peuvent prospérer, les entreprises, prendre de l'expansion et les gens, réussir.

Analyse du rendement

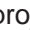
Plus précisément, grâce aux activités de programme suivantes, Industrie Canada a continué à bâtir des industries concurrentielles et des collectivités durables en 2007-2008.

Activité de programme : Secteur de la politique — Développement économique

Description : Élaboration de la politique industrielle et commerciale internationale		
Résultat prévu : Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant une industrie concurrentielle et des collectivités durables		
Indicateur	Résultats	Tendance
Progression de la surveillance et de l'élaboration des politiques et des programmes dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie	<ul style="list-style-type: none"> 2 rapports par an sur 26 mesures de suivi^{23, 24} 15 évaluations environnementales stratégiques 	Sans objet

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
11,2	12,1	11,7

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
89	68	21

Pour atteindre les objectifs communs et les buts de la politique gouvernementale en vue de combler les lacunes dans les services financiers offerts aux petites et moyennes entreprises (PME) et améliorer leur compétitivité, Industrie Canada a fourni une orientation stratégique à la Banque de développement du Canada, en plus de travailler en partenariat avec elle. En collaboration avec l'Université d'Ottawa, le Ministère a également entrepris deux grands projets de recherche sur les PME exportatrices. Les deux projets ont été menés à bien et les rapports  [Les PME exportatrices canadiennes](#) et  [Le financement des PME exportatrices canadiennes](#) ont été publiés dans le site Web d'Industrie Canada.

Activité de programme : Secteur des opérations — Développement économique

Description : Prestation de programmes et transmission de renseignements sur les possibilités d'investissement et les débouchés technologiques à l'intention du secteur des affaires; offre d'un point d'entrée commun et polyvalent pour les entreprises, au nom du gouvernement du Canada, et appui à l'élaboration et à la prestation de services axés sur le client		
Résultat prévu : Meilleur accès au capital et aux renseignements pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les collectivités ciblées par les programmes du Secteur des opérations		
Indicateurs	Résultats	Tendance
Nombre de PME – sur 12 mois – créées ou renforcées par l'entremise de FedNor	3 835 PME ont été créées ou renforcées par FedNor par l'entremise du Fonds d'investissement de la Société d'aide au développement des collectivités ²⁵ .	Amélioration
Augmentation du nombre de PME desservies par les centres de services d'Entreprises Canada (utilisation des services)	En ligne : 7 037 462 visites du site Web (Colombie-Britannique non incluse) Aide d'un agent : 234 191 (c.-à-d. appels téléphoniques, visites en personne, courriel, poste et télécopieur) ²⁶	Amélioration En baisse

23 www.ic.gc.ca/epic/site/sd-dd.nsf/fr/sd00545f.html

24 www.ic.gc.ca/epic/site/sd-dd.nsf/fr/sd00546f.html

25 Base de données interne

26 Base de données interne



Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
282,7	333,6	292,2

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
323	234	89

En 2007-2008, [FedNor](#), en tant qu'organisme de développement régional de l'Ontario, a continué à travailler avec les partenaires pour aider à créer les conditions dans lesquelles les collectivités peuvent prospérer, les entreprises, prendre de l'expansion et les gens, réussir. Grâce au [Programme de développement du Nord de l'Ontario](#) seulement, FedNor a investi 44,2 millions de dollars dans 217 projets, mobilisant 154,1 millions de dollars en fonds additionnels provenant d'autres sources dans une vaste région diversifiée s'étalant de Muskoka Lakes jusqu'à la baie James et de la frontière du Manitoba jusqu'au nord-ouest du Québec.

Par ailleurs, des ententes de collaboration améliorées avec des partenaires régionaux, comme les chambres de commerce locales, [les Centres de services aux entreprises du Canada](#), le [Programme de développement des collectivités](#) et [le réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités](#), ont aidé à assurer le succès de l'initiative [Étudiants bien branchés](#), qui offre une formation abordable sur Internet et les affaires électroniques aux PME canadiennes par l'entremise de 14 centres au Canada.

Activité de programme : [Secteur de l'industrie — Développement économique](#)

Description : Élaboration d'initiatives qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des secteurs prioritaires et des nouvelles technologies

Résultat prévu : Des industries canadiennes concurrentielles et durables

Indicateur	Résultats	Tendance
Statistiques sur les ventes, les échanges commerciaux et l'emploi*	PIB : 527,6 milliards de dollars** (augmentation de 2,4 p. 100 par rapport à l'exercice précédent) ²⁷	Amélioration
	Exportations : 259,2 milliards de dollars (augmentation de 0,5 p. 100 par rapport à l'exercice précédent) ²⁸	Aucun changement
	Emploi : 7 540 019 (augmentation de 2,8 p. 100 par rapport à l'exercice précédent) ²⁹	Amélioration

* Cet indicateur étant moins utile pour mesurer le succès, il a été révisé pour 2008-2009.

** Ce chiffre représente le PIB total pour les secteurs avec lesquels travaille Industrie Canada.

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles*
68,6	180,2	168,6

Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Prévus	Réels	Différence
234	247	13

* L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles en 2007-2008 résulte d'un paiement législatif de 108,4 millions de dollars effectué au cours de cet exercice. Il s'agissait d'un programme de partage des pertes sur prêt, réalisé en collaboration avec des institutions financières du secteur privé, qui a pris fin en 2007-2008. Une demande de remboursement de 108,388 millions de dollars a été approuvée et le montant a été versé au prêteur.

La Politique des retombées industrielles et régionales, gérée par Industrie Canada, fournit le cadre régissant l'utilisation des achats fédéraux en tant que moyen de promouvoir les objectifs du gouvernement fédéral en matière de développement industriel et régional. Cette politique a permis au gouvernement d'obtenir des engagements de plus de 1,6 milliard de dollars de Lockheed Martin et de Boeing en 2007-2008. Ceci permettra aux entreprises canadiennes d'entrer ou de progresser dans les chaînes de valeur mondiales de ces multinationales, ainsi que de donner lieu à des travaux de R-D innovateurs dans le milieu universitaire.

27 <http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.pgm?Lang=F&C2Fmt=HTML20&CIITpl=SNA&ResultTemplate=THEMSNA4&CORCmd=GetWrap&CORId=1067>

28 www.ic.gc.ca/epic/site/tdo-dcd.nsf/fr/accueil


29 www.cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.pgm?Lang=F&SP_Action=Result&SP_ID=1803&SP_TYP=4&SP_Sort=1

Activité de programme : Secteur du STIT — Développement économique

Description : Promotion du développement économique en veillant à ce que les Canadiens, les collectivités et les entreprises aient accès à une infrastructure des TIC moderne et fiable et possèdent les compétences nécessaires pour participer pleinement à l'économie numérique; valorisation de l'entrepreneuriat et de l'acquisition continue du savoir en favorisant la création d'applications et de technologies habilitantes de pointe; appui au développement d'une industrie des TIC concurrentielle au Canada

Résultat prévu : Permettre aux Canadiens et aux collectivités de surmonter les obstacles à l'accès et à l'utilisation de l'infrastructure moderne des TIC

Indicateur	Résultats	Tendance
Nombre de Canadiens et de collectivités ayant accès aux TIC et les utilisant	Programme d'accès communautaire : Environ 3 800 sites Internet publics ont bénéficié d'un appui. Environ 1 400 jeunes Canadiens ont suivi une formation pratique sur les TIC. Ordinateurs pour les écoles : 78 102 ordinateurs ont été remis à neuf et distribués en 2007-2008 ³⁰ . Environ 360 jeunes Canadiens ont suivi une formation pratique sur des tâches se rapportant aux TIC ³¹ .	Amélioration*

* Près des trois quarts (73 p. 100) ou 19,2 millions de Canadiens âgés de 16 ans ou plus se sont branchés pour des raisons personnelles au cours des 12 mois précédant le sondage le plus récent en 2007, soit une hausse par rapport au taux de 68 p. 100 (un peu plus de deux tiers) enregistré en 2005 (Statistique Canada,  *Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet – ECU 2007*).

Résultat prévu : Faire en sorte que les entreprises canadiennes du secteur des TIC soient bien placées pour connaître une croissance sur le marché mondial

Indicateur	Résultat	Tendance
Degré de sensibilisation au sujet des possibilités, des lacunes et des obstacles à la croissance du secteur des TIC	Sans cesse faire mieux connaître les possibilités, les lacunes et les obstacles à la croissance des TIC, au moyen d'une analyse continue du secteur des TIC, entre autres par des rapports statistiques sur le rendement du secteur des TIC et des observations sur d'autres questions cruciales et les nouvelles tendances, dont le personnel hautement qualifié, la R-D, le transfert de propriété intellectuelle, la RS&DE, les S-T, l'investissement et le commerce.	Amélioration*

* En raison d'une analyse approfondie du savoir et de la valeur ajoutée.

Ressources financières (en millions de dollars) 2007-2008			Ressources humaines (équivalents temps plein) 2007-2008		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Prévus	Réels	Différence
44,8	50,7	50,1	139	110	29

Les TIC constituent un puissant mécanisme dans l'ensemble de l'économie. Elles stimulent la productivité du développement économique et sont essentielles à l'inclusion sociale et économique des Canadiens. En 2007-2008, des fonds additionnels ont été obtenus en vue de continuer à financer des programmes comme le Programme d'accès communautaire et Ordinateurs pour les écoles, qui jouent un rôle clé en facilitant l'accès des Canadiens aux TIC.

Industrie Canada a également appuyé la croissance du secteur des TIC en encourageant l'expansion et l'investissement et en faisant plus de 25 appels à des entreprises multinationales canadiennes et étrangères. Les enjeux ont été cernés et pris en compte dans le processus politique. Ceci a donné lieu à des changements au crédit pour la RS&DE, lequel offre aux demandeurs des remboursements en espèces ou un crédit d'impôt pour leurs dépenses au titre des travaux de R-D admissibles effectués au Canada, tel qu'annoncé dans le budget fédéral de 2008.

30 Base de données interne

31 Base de données interne

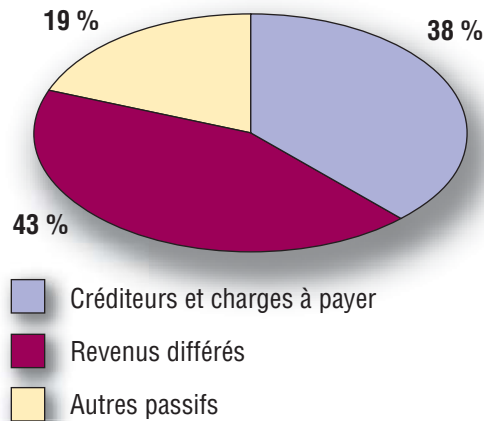
Section 3

Renseignements supplémentaires

3.1 Aperçu financier

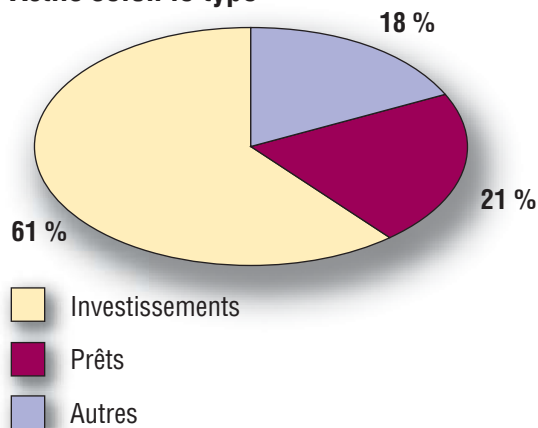
(en milliers de dollars)	Variation (en %)	2008	2007
À la fin de l'exercice (31 mars 2008) :			
État condensé de la situation financière			
Actifs			
Actifs financiers	4,6	1 634 501	1 561 930
Actifs non financiers	3,1	111 286	107 908
TOTAL	4,5	1 745 787	1 669 838
Passifs			
Total des passifs	-2,0	2 248 007	2 295 007
Capitaux propres			
Total des capitaux propres	19,7	(502 220)	(625 169)
TOTAL	4,5	1 745 787	1 669 838
Pour l'exercice (clos le 31 mars) :			
État condensé des résultats			
Dépenses			
Paiements de transfert	-16,2	609 831	728 093
Frais d'exploitation	-1,3	757 958	768 239
Total des dépenses	-8,6	1 367 789	1 496 332
Revenus			
Total des revenus	3,9	727 546	700 261
COÛT NET DES ACTIVITÉS	-19,6	640 243	796 071

Passifs selon le type



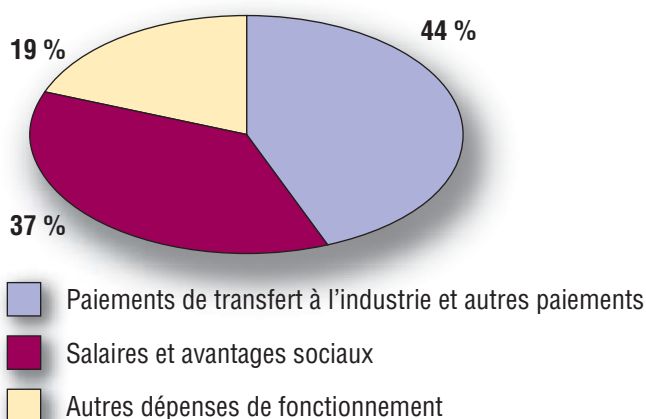
Le total des passifs s'élevait à 2 248 millions de dollars à la fin de 2007-2008, soit une baisse de 47 millions (2 p. 100) par rapport au total des passifs du dernier exercice. Les revenus différés et les comptes créditeurs demeurent les éléments les plus importants des passifs. Ensemble, ils représentaient 80,7 p. 100 du total des passifs.

Actifs selon le type



Le total des actifs s'élevait à 1 746 millions de dollars à la fin de 2007-2008, soit une hausse de 76 millions (4,5 p. 100) par rapport au total des actifs de l'exercice précédent. Les investissements demeurent l'élément d'actif le plus important, représentant 61 p. 100 des actifs.

Dépenses selon le type



Le total des dépenses se chiffrait à 1 368 millions de dollars à la fin de 2007-2008, soit une baisse de 129 millions (8,6 p. 100) par rapport au total des dépenses de l'an dernier. Les principaux secteurs de dépenses sont les paiements de transfert et les salaires et avantages sociaux.

Le total des revenus s'élevait à 728 millions de dollars à la fin de 2007-2008, soit une hausse de 27 millions (3,9 p. 100) par rapport au total des revenus de l'an dernier. La vente des services représentait près de 94 p. 100 de l'ensemble des revenus.

3.2 Liste des tableaux

 ([Consultable en ligne](#))

1. Prêts, investissements et avances (non budgétaires)
2. Sources des revenus disponibles et non disponibles
3. Frais d'utilisations et frais externes
4. Renseignements sur les programmes de paiements de transfert d'Industrie Canada
5. Fondations (subventions conditionnelles)
6. Initiatives horizontales
7. Stratégie de développement durable
8. Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations
9. Vérifications internes et évaluations
10. Politiques sur les voyages
11. États financiers du ministère de l'Industrie

Index

A

Architecture des activités de programme (AAP)
8-10, 26

Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*
10, 16

Avantage Canada 21-22, 27

B

Bureau de la concurrence 10-12, 23

Bureau de la consommation 10-12, 23

Bureau du surintendant des faillites Canada 10

C

Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)
15-16

CANARIE inc. 10, 28

Cartes routières technologiques (CRT) 26

Centre de recherches sur les communications
Canada (CRC) 10-11, 13, 29

Centres de services aux entreprises
Canada-Ontario 10

Centres de services aux entreprises du Canada
33-34

Conseil consultatif des sciences et de la
technologie 10

Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes (CRTC) 29

Conseiller national des sciences 9

Corporations Canada 10

Cyber Storm II 12

D

Délivrance de licences de spectre par enchères
20

E

Entreprise autochtone Canada (EAC) 8, 10, 18

F

Fardeau de la paperasserie 22, 32

FedNor 10, 16, 32-34

Francommunautés virtuelles 10

G

Génomique Canada 10, 18, 26

Gestion du spectre 12, 21

I

Initiative stratégique pour l'aérospatiale
et la défense (ISAD) 8, 13, 17, 26, 30

L

Loi fédérale sur la responsabilité 15

Loi sur Investissement Canada 21

Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz 20

Loi sur la concurrence 23

Loi sur la faillite et l'insolvabilité 21

*Loi sur la protection des renseignements
personnels et les documents électroniques
(LPRPDE)* 22

Loi sur le ministère de l'Industrie 18

*Loi sur les marques olympiques et
paralympiques* 20-21

Loi sur les poids et mesures 20

*Loi sur les prêts aux petites entreprises
(LPPE)* 18

M

Mécanisme de financement structuré 10

Mesures Canada 10

O

Office de la propriété intellectuelle du Canada
(OPIC) 10-12, 18-19, 24

Ordinateurs pour les écoles 14, 35

P

- Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) 8, 10
- Perimeter Institute 17
- PerLE 6, 14
- Precarn inc. 10, 28
- Programme d'accès communautaire (PAC) 35
- Programme d'infrastructures Canada-Ontario 10
- Programme de développement de l'Est de l'Ontario 10
- Programme de développement du Nord de l'Ontario 10, 34
- Programme de développement des collectivités 33-34
- Programme de financement des petites entreprises du Canada (FPEC) 10
- Programme de projets stratégiques industriels (PPSI) 10, 17, 26
- Programme pilote de l'Autoroute du traitement des demandes de brevet 19
- Projet gazier Mackenzie (PGM) 8

R

- Réseau pour femmes entrepreneures (RFE) 32

S

- Sept centres d'excellence 17
- Secteur de l'industrie 10-14, 27, 31, 34
- Secteur de la politique 8, 10-14, 21, 27, 33
- Secteur des opérations 8, 10-12, 14, 19, 21, 31, 33
- Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT) 10, 12-14, 19, 22, 28-29, 35
- Stratégie de développement durable (SDD) 10, 32, 38
- Stratégie fédérale sur les sciences et la technologie 13, 27